

LE CANADA FRANÇAIS

Et LE FRANCO-CANADIEN

FONDE LE 1er JUIN 1868.

VOL. LXII NO 8

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

JEUDI 21 JUILLET 1921

LE DEVOIR DE L'HEURE

La prospérité d'un pays, comme celle d'un individu ou d'une maison d'affaires, se mesure à l'état de ses finances. Les industries sont-elles en pleine activité; tout le monde a-t-il de l'emploi; le commerce est-il florissant; alors on dit que les affaires sont bonnes, le peuple est heureux et le pays est prospère.

Notre cher Canada n'est pas dans cet état de prospérité générale. L'industrie emploie à peine la moitié de son personnel régulier, le chômage est à l'état d'épidémie. Il y a des milliers de gens sans emploi, par suite du manque de travail et comme conséquence des grèves.

Le commerce est mort et tout le monde attend la baisse générale qui tarde à venir.

La conséquence de cet état de choses, c'est que le commerce international s'en ressent. Les exportations sont tombées considérablement en juin. Les droits de douanes sur les importations n'ont pas été ce que le Ministre des Finances attendait.

Aussi, le rapport donné au commencement de juillet sur l'état de nos finances, est loin d'être intéressant. En juin, 1920, la dette nationale n'était que de \$2,300,119,630.

En juin de la présente année, elle était de \$2,349,180,110, soit une augmentation de 49 millions depuis un an, mais le rapport ajoute que la dette s'est accrue soudainement, le mois dernier, de la jolie somme de \$2,375,467. En d'autres termes, le Canada a été administré avec un déficit de plus d'un million par jour, en juin, 1921.

Le public se donne-t-il la peine d'étudier les chiffres? Un déficit d'au-delà d'un million par jour, mais c'est désastreux!

Toutefois, il n'y a pas lieu d'être surpris de cet état de choses déplorable. Nous sommes gouvernés par des gens qui ne s'intéressent pas aux affaires du pays. Le Premier Ministre va faire bombance à Londres où il discute le renouvellement du traité Anglo-Japonais, la défense impériale et autres questions d'ordre secondaire pour nous.

Pendant ce temps, d'autres ministres s'en vont à l'étranger avec leurs familles; quelques-uns d'entre eux vont aux plages canadiennes avec leur amis, et le gouvernement du pays reste entre les mains de quelques vieux ministres sans initiative, ou disposés à satisfaire leur humeur qu'à donner à l'administration tout ce qu'il faut.

Plusieurs des ministres actuellement à Ottawa, sont anxieux de se retirer de la vie publique. Ils ne donnent qu'une attention distraite aux vastes problèmes qui exigent la considération minutieuse de vastes et puissants cerveaux.

Il faudrait à l'heure actuelle, s'occuper des graves questions de taux de transport; du chômage; de l'approvisionnement de charbon; de révision du tarif. Si les meilleurs hommes politiques du pays se trouvaient réunis autour de la table du Conseil et donnaient une attention sérieuse, suivie à la solution de ces graves problèmes, en peu de temps, la situation changerait.

Le gouvernement actuel est d'une extrême faiblesse. Ceux qui en font partie ne restent pas même au poste; ils ne donnent pas même au pays le prix des services qui leur sont payés.

N'est-ce pas le temps de chercher des débouchés à nos marchandises, au moment où le commerce paraît diminuer? Depuis de nombreuses années, on accuse Sir George Foster d'être la ruine commerciale du Canada. Il mérite tout spécialement ce reproche à l'heure actuelle.

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie devrait être placé sous la direction d'un homme d'affaires agressif, entreprenant, afin de placer les marchandises canadiennes sur tous les marchés du monde. Nous avons tout ce qu'il nous faut pour soutenir la concurrence, d'où qu'elle vienne. Le gouvernement doit faire sa part et stimuler l'industrie et le commerce, surtout dans le cas d'un pays comme le nôtre, avec une dette nationale fabuleuse et qui augmente aux taux alarmants d'un million par mois.

Cependant rien n'est fait. Sir George Foster consacre le reste d'une énergie saine à pourchasser les fonctionnaires, à mettre à la retraite ceux qui ont plus de 65 ans, alors que lui-même touche à ses 74 ans; à faire du patronage politique sur une grande échelle, comme lors du choix des énumérateurs pour le recensement et depuis que le gouvernement a modifié la Loi du Service Civil.

Si la dette nationale augmente au taux incroyable d'un million par jour, avec des industries presque sans activité, la stagnation commerciale, le chômage sur une grande échelle, que faut-il penser de la situation des chemins de fer de l'Etat? L'an passé, le déficit des chemins de fer de l'Etat s'accroît au taux d'un million et demi par semaine. Les affaires étaient encore relativement bonnes.

Il est permis de se demander où nous en sommes avec l'administration des chemins de fer. Le gouvernement devrait nommer une corporation semblable en tout à celle qui administre

les capitaux privés pour gérer cette immense entreprise.

Il y a bientôt trois ans qu'il a ce pouvoir, mais il n'a pas encore organisé cette compagnie. A cela, quoi de surprenant? Nous avons un gouvernement en faillite qui exploite des chemins de fer en faillite. Le résultat net c'est que les deux administrations se boucraient par d'immenses déficits qui sont payés à même les impôts prélevés sur les contribuables canadiens.

Le peuple ne paraît pas se rendre compte de la gravité de la situation. Nos administrateurs actuels n'ont pas encore secoué le vieil esprit de guerre, les méthodes de guerre, et dépendent sans compter, comme durant la guerre.

C'est l'honorable M. King qui attirait l'attention de l'électorat canadien sur la nécessité d'une administration nouvelle, composée des meilleurs talents politiques; une administration qui s'inspirerait des besoins de l'heure et qui se conformerait aux exigences de la situation actuelle.

De son côté, l'honorable M. Charles Murphy invitait récemment un auditoire de langue anglaise, à l'occasion du dévoilement d'un monument à Morewood, Ont., disant que l'heure avait sonné de secouer l'esprit de guerre. Il nous faut à tout prix revenir aux conditions normales, en affaires et en politiques, si nous voulons que tout rentre dans l'ordre, que le commerce reflorisse et que le peuple jouisse de la paix dans la prospérité.

Il est admis de tout le monde, que l'administration Meighen, issue de la guerre, composée de vieux ministres qui auraient dû disparaître il y a plusieurs années, et de jeunes ministres d'une valeur plus que douteuse, est incapable de se défaire de l'esprit de guerre, et de nous rendre la prospérité et la paix.

Si M. Meighen et ses amis n'ont pas le bon esprit d'aller au peuple, comme ils auraient dû le faire, c'est le devoir de tous les citoyens énergiques et bien pensants de se lier Anglo-Japonais, la défense impériale et autres questions d'ordre secondaire pour nous.

C'est d'ailleurs le but que se propose M. King dans ses tournées. Il a critiqué avec véhémence l'administration Meighen. Il a montré que ce dernier n'a pas une politique qui consiste entre les mains de quelques vieux ministres sans initiative, ou disposés à satisfaire leur humeur qu'à donner à l'administration tout ce qu'il faut.

Nous nous faisons le faible écho de ses éloquentes paroles. Une victoire politique n'est pas l'effet du hasard; elle doit être préparée.

Dans un parti comme dans une armée, chacun a un rôle à remplir. Tout le monde ne saurait être député et plus tard ministre. Dans un comité, les électeurs s'entendent sur le choix d'une personne, qui est député au parlement.

C'est le devoir de tous de s'instruire des grandes questions politiques. C'est le devoir de tous les électeurs, de se préparer à exercer judicieusement le droit de suffrage. C'est également le devoir de tous les partisans, de faire des adeptes pour son parti, afin d'assurer le triomphe de ses principes aux urnes.

Cette éducation, il faut la commencer dès maintenant. Il faut intéresser les femmes, comme les hommes, puisque le droit de suffrage a été conféré aux femmes.

L'exercice du droit de suffrage par les femmes, est nouveau. En 1917, seules les mères, les femmes et les sœurs des soldats exercèrent le droit de vote. Aux prochaines élections, toutes les femmes seront appelées à faire leur devoir et le parti libéral compte sur l'appui des femmes pour triompher le jour du scrutin. Elles ont voté à merveille dans Peterborough et dans Yamaska, où elles ont lourdement pesé dans la balance en faveur du candidat libéral.

Ces succès doivent les encourager. Nous savons que la canadienne-française, en général, n'aime pas à se mêler publiquement à la politique, bien qu'elle soit d'ordinaire fort bien renseignée.

Pour le parti libéral, nous lui demandons un petit sacrifice, avant les élections et surtout le jour de la votation, afin de d'un bout à l'autre du pays, notre victoire soit complète, décisive, — un grand triomphe.

SUCCES DES FERMERS

Les fermiers ont balayé l'Alberta. A dix heures, lundi, il semblait que 36 candidats officiellement endossés par les Fermiers-Unis d'Alberta, avaient été élus sur les soixante-neuf sièges de la législature de la province. Cette manifestation de leur force, comportait la défaite du gouvernement dirigé par l'honorable Charles Stewart. Le groupe libéral a la prochaine chambre comptera environ quinze membres. Les ouvriers ont élu quatre candidats. Quatre indépendants ont été également élus, y compris Bob Edwards, éditeur du "Eye-Opener", de Calgary, qui fut élu deuxième dans Calgary.

Aucun conservateur n'a été élu. Le général J. Stewart, le vainqueur

de Lethbridge, est un conservateur indépendant.

Le premier ministre Stewart avait six collègues dans son cabinet. Trois d'entre eux furent battus par des candidats fermiers et trois furent élus. L'hon. Duncan Marshall fut défait dans Odo; l'hon. A. McLean, dans Taber; et l'hon. George Smith, dans Camrose. L'hon. J. R. Boyle, procureur général, fut élu dans Edmonton, mais défait par un fermier dans Sturgeon. L'hon. J. L. Côté a remporté la victoire dans Grouard; l'hon. C. P. Mitchell dans Bow Valley.

George Hoadley, ancien chef conservateur de la province, qui avait accepté la nomination des fermiers dans Okotoks, a été élu. L'hon. C. S. Pringle, orateur de la dernière législature, fut défait dans Red Cliffe.

Deux femmes ont été élues sur huit. Mlle Nellie McClung, écrivain bien connue, a remporté la victoire pour le gouvernement dans Edmonton et Mme Walter Paribby, qui fit partie de la dernière législature, a été élue dans Lacombe.

Edmonton a élu cinq libéraux sur 26 candidats. Calgary a partagé son vote. Deux ouvriers, deux indépendants et un libéral y ont été élus. Medecine Hat a élu un Fermier Uni et un ouvrier.

Le premier ministre Stewart a déclaré à la Presse Canadienne qu'il doutait que les libéraux aient plus de seize sièges dans la prochaine Chambre, mais qu'il continuerait à exercer le pouvoir jusqu'à ce que les Fermiers Unis soient prêts à le prendre.

LA POLITIQUE DE LA FRANCE

Les derniers discours de M. Lloyd George, parfois tendancieusement interprétés, avaient causé une certaine joie aux adversaires de l'Entente. Les paroles du Premier britannique selon lesquelles, dans la question de la Haute-Silésie, l'opinion publique italienne et américaine appuyait le point de vue anglais et, par conséquent, s'opposait au point de vue français, étaient envisagés comme marquant une fissure dans le bloc des Etats alliés. On voyait déjà l'Entente disjointe, la France isolée; et les conjectures allaient leur train. M. Lloyd George ayant déclaré que l'avenir de l'Europe dépend "des alliances anciennes ou de nouvelles alliances", les milieux intéressés à une crise, imaginaient déjà des combinaisons nouvelles et se réjouissaient en pensant que la Grande-Bretagne allait bientôt tendre la main à l'Allemagne et s'allier à son ancienne ennemie contre son actuelle alliée la France.

Le discours de M. Briand, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, vint de prononcer devant la Chambre française, montre que la crise n'est pas aussi grave que certains l'avaient supposé et que l'Entente, sur l'existence de laquelle repose l'exécution des traités et la paix de l'Europe, n'est pas encore prête à se rompre.

Modéré de ton, mais animé d'une forte conviction, l'exposé de M. Briand a dû convaincre ceux qui, dans ce qu'ils considéraient comme un duel franco-britannique, s'approprièrent à compter les coups. Le président du Conseil français répond en toute sérénité aux questions qui, à l'heure actuelle, pouvaient préoccuper les esprits, et dont la plus urgente était de savoir si l'affaire de la Haute-Silésie n'était pas susceptible de nuire aux alliances.

Certes, M. Briand ne cache pas que des divergences aient éclaté au sein de l'Entente sur la façon d'interpréter les résultats du plébiscite et même dans l'appréciation des sanctions à prendre contre l'Allemagne. "Ces divergences", écrit le *Norfolk List* (28 mai), se sont déjà fait jour lors des conférences de Londres, lorsqu'il s'agissait des sanctions et de l'ultimatum à adresser à l'Allemagne. M. Briand dut faire de gros efforts pour gagner l'appui de M. Lloyd George en faveur du plan financier français touchant les réparations, et il dut consentir, en faveur de l'opinion britannique, des concessions importantes.

Au fond, cependant, il ne s'agissait d'amitié ou d'inclination de l'Angleterre à l'égard de l'Allemagne, mais de deux conceptions touchant la solution d'un problème économique fort complexe. France et Angleterre, on l'a vu, sont tombées d'accord sur l'exécution des clauses du traité de Versailles.

M. Briand ne cache pas davantage qu'il y ait eu, au sein de la Commission interalliée du plébiscite de Haute-Silésie, des divergences de vues dans la façon de tirer les conclusions du referendum. Là encore, pourtant, la France ne demande que l'application stricte du traité de Versailles, non seulement dans son esprit, mais encore dans sa lettre. Elle n'a, selon M. Briand, qu'un seul, c'est de voir triompher l'équité, "et quand la justice aura prononcé, la Haute-Silésie sera pacifiée". En présence de l'insurrection dirigée par Korfanty, M. Lloyd George avait cru justement cette justice en danger, l'Entente risquant de se trouver en face d'un fait accompli. Il est incontestable cependant que les Allemands se sont crus

autorisés par les paroles du Premier britannique à intervenir à leur tour en Haute-Silésie. Des corps francs recrutés sur tout le territoire de l'Allemagne ont envahi les régions soumises au plébiscite. La France a fait alors des démarches auprès de Berlin. Le gouvernement allemand a promis de dissoudre les bandes formées et de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher désormais les enrôlements. M. Briand assure, à ce sujet, qu'il n'a aucune raison pour ne pas faire confiance au gouvernement allemand. Il s', par contre, pense nous, de bonnes raisons de se féliciter puisque la Grande-Bretagne et l'Italie se sont jointes, en agissant à Berlin, aux démarches françaises. C'est de bon augure pour une entente définitive des Alliés en vue de la solution définitive du problème de la Haute-Silésie.

donc des divergences se sont produites dans des questions aussi compliquées est-il possible qu'il ne s'en produise pas, — il apparaît certain qu'il n'y a pas eu de crise grave. M. Briand affirme d'ailleurs sa volonté d'éviter tout danger de ce genre. "Tant que je serai sur la passerelle, dit-il, et que j'aurai la direction du bateau, je ne le laisserai pas aller sur les rochers". Son premier devoir sera donc de "maintenir sans faiblesse ni défaillance l'union des alliés". Le peuple britannique, au fond, ajoute-t-il, a les mêmes intérêts que nous et, dans le monde moderne, il n'est pas possible d'être isolé. Il aurait pu dire que tous les Etats de l'Europe qui aspirent à la paix ont un égal intérêt à ce que continue la concertation des traités et, par conséquent, la paix de l'Europe.

On comprend, après cela, la satisfaction unanime dont la presse de tous les pays a fait preuve. En France, d'abord, en Angleterre et en Italie ensuite, les journaux ont enregistré les paroles du ministre français comme le favorable augure d'un rapprochement des alliances, puisqu'elles laissent prévoir un pacifique règlement du problème de la Haute-Silésie. C'est aussi de cette façon que la presse tchécoslovaque envisage la situation créée par le discours de M. Briand. "Une pacifique solution de la question de la Haute-Silésie", écrit la *Prager Presse*, sera la dernière étape vers la coopération économique de l'Europe.

On comprend, après cela, la satisfaction unanime dont la presse de tous les pays a fait preuve. En France, d'abord, en Angleterre et en Italie ensuite, les journaux ont enregistré les paroles du ministre français comme le favorable augure d'un rapprochement des alliances, puisqu'elles laissent prévoir un pacifique règlement du problème de la Haute-Silésie. C'est aussi de cette façon que la presse tchécoslovaque envisage la situation créée par le discours de M. Briand. "Une pacifique solution de la question de la Haute-Silésie", écrit la *Prager Presse*, sera la dernière étape vers la coopération économique de l'Europe.

On comprend, après cela, la satisfaction unanime dont la presse de tous les pays a fait preuve. En France, d'abord, en Angleterre et en Italie ensuite, les journaux ont enregistré les paroles du ministre français comme le favorable augure d'un rapprochement des alliances, puisqu'elles laissent prévoir un pacifique règlement du problème de la Haute-Silésie. C'est aussi de cette façon que la presse tchécoslovaque envisage la situation créée par le discours de M. Briand. "Une pacifique solution de la question de la Haute-Silésie", écrit la *Prager Presse*, sera la dernière étape vers la coopération économique de l'Europe.

LA CONFERENCE DE LONDRES

Le président Harding a été informé du désir des premiers ministres des Dominions, de tenir une conférence sur la question du Pacifique, pendant son séjour à Londres, annonce le "London Times". Les premiers ministres espèrent être en position, à leur réunion de mercredi, de prendre une attitude précise sur cette question, avec la concurrence des Etats-Unis.

Le journal déclare que le plus strict secret a régné sur la discussion touchant la conférence du Pacifique et la défense de l'empire, qui a eu lieu entre les premiers ministres, à la réunion plénière de mardi, mais qu'une conférence n'a été prise sur la conférence du Pacifique. On semble croire qu'une telle conférence ne pourrait être de quelque valeur, sans la présence des premiers ministres des Dominions.

Le "Times" rapporte que le premier ministre canadien, M. Arthur Meighen, a retardé son départ de Londres.

A la suite d'une importante communication envoyée à Washington hier, il se peut que le premier ministre Meighen soit forcé de demeurer à Londres jusqu'à 4 août. La communication est confidentielle, mais on croit qu'elle a trait à la tenue d'une conférence préliminaire sur les problèmes du Pacifique, à Londres, avant la réunion principale qui doit avoir lieu à Washington. Le premier ministre canadien désire s'embarquer jeudi, étant donné que les nouvelles qu'il reçoit du Canada l'invitent à retourner au plus tôt; mais d'un autre côté, la question du Pacifique est si intimement importante pour le Canada et M. Meighen a pris une part si active dans la conférence, que sa présence est essentielle si la conférence a lieu.

Une réunion confidentielle des premiers ministres de l'empire, dont même les hauts fonctionnaires et les ministres furent exclus, a été tenue mardi. Les questions de la défense de l'empire, relatives à la nouvelle situation créée par la convocation de la conférence de désarmement furent discutées.

Les premiers ministres de l'empire se sont réunis pour la première fois, mardi depuis l'invitation du président Harding à la conférence de Washington. Ils ont discuté la représentation des Dominions à cette conférence.

Les Dominions sont consentants à permettre au gouvernement impérial de décider quel faire, mais l'Australie et la Nouvelle Zélande spécialement demandent à avoir une voix dans toutes les décisions qui concernent l'avenir du Pacifique.

IL A FAIT DE LUI UN AUTRE HOMME

Un Montréalais déclare qu'il s'est débarrassé de tous ses maux en prenant du Tanlac.

"Pendant deux ans avant de prendre du Tanlac, je ne crois pas avoir fait un seul repas sans en souffrir par la suite. Je fais maintenant trois bons repas par jour sans que la digestion me cause le moindre ennui et j'ai l'impression d'être devenu un tout autre homme." Telle est l'attestation que formulait récemment M. Emile Benoit, domicilié rue Saint-Hubert, No 539, à Montréal.

"Je crois que je ressentais toutes les douleurs et que j'endurais sur les maux qui peuvent s'abattre sur un malheureux qui souffre de l'estomac. Mes souffrances étaient si atroces que parfois je me demandais si j'allais pouvoir les supporter indéfiniment. Après chaque repas j'étais si gonflé par les gaz qui se formaient dans mon pauvre estomac que j'avais toutes les peines à respirer, et que j'avais de terribles palpitations de cœur. Le seul fait de monter l'escalier m'essoufflait. Mon pauvre estomac était si détraqué que parfois il ne pouvait rien tolérer, pas même un verre d'eau. Bien souvent je me suis demandé si ces maux d'estomac n'allaient pas finir par m'emporter."

"Mon pitoyable état de santé m'inquiétait affreusement. Je dois dire que le Tanlac a changé pour moi la face des choses. Il me semble que ma digestion est maintenant parfaite, car rien de ce que je mange ne me fatigue. Je me porte si bien qu'il ne me semble que je pourrais courir indéfiniment sans m'essouffler. Je me porte vraiment à merveille et j'estime que c'est au Tanlac qu'en revient tout le mérite."

GRIEFS ACADIENS

L'Acadien, de Moncton, N.-B., se plaint d'une brochure de propagande pour des fins d'immigration, publiée par le ministère de l'Intérieur à Ottawa, sur le Nouveau-Brunswick, ses ressources naturelles, sous développement et à être développées.

"Le but de ce livre, dit le confrère, est en soi très louable, puisqu'il tend à faire connaître les différents avantages de notre Province à ceux du dehors qui voudraient y venir s'établir. Mais il aurait fallu, pour atteindre ce but, que tous les renseignements soient aussi exacts que possible et que les informations y contenues eussent une même attraction pour les représentants de toutes les races qui habitent la Province. Or la lecture de ce travail portera plutôt le lecteur à croire qu'il y a beaucoup de place chez nous pour de nouveaux colons de langue anglaise et très peu de place comme très peu d'attraction pour les nouveaux colons de langue française."

Ce qui déplaît le plus au confrère, c'est que l'auteur de la brochure présente les acadiens comme de simples pêcheurs dont toute l'ambition est de prendre du poisson et de le mettre en boîte. Ce qui signifierait que l'immigration de langue française n'est pas très désirable, mais que les meilleures places sont réservées aux colons de langue anglaise.

"Nous nous étions, s'écrie l'Acadien, qu'on n'ait pas ajouté au titre de "pêcheurs" celui de colporteurs de fourrures ou tout simplement de "Peaux Rouges", car c'est là l'impression, il me semble, que servirait à donner à l'étranger, ce livre destiné à une propagande en faveur de l'immigration vers la Province du Nouveau-Brunswick."

EPITAPHE D'UN CENTENAIRE

Ci-gît Paul qui, docile à cet avis du sage: "Dans tout ce que tu fais hâte-toi d'accomplir." Pour gagner l'autre monde, alla tout doucement. E mit cent ans entiers pour faire le voyage.

Province de Québec, Comté de Saint-Jean, Municipalité du Village de Lacolle.

A une session spéciale du Conseil Municipal de la Municipalité du Village de Lacolle, tenue mardi le sixième jour du mois de Juin, 1921, en la salle Sullivan, lieu ordinaire de session, à sept heures du soir, suivant convocation dûment faite, à laquelle session sont présents Monsieur le maire Wilbrod Landry et Messieurs les conseillers, J.-E. Masten, Chas. B. Elvidge, Coupal Barrière, Euclide Grégoire, L.-N. Landry et H.-W. VanVliet formant quorum sous la présidence du dit Wilbrod Landry comme maire.

Il est ordonné et statué par règlement de ce conseil, comme suit: Que le règlement de Prohibition qui a été passé par l'ancienne Municipalité de la Paroisse Notre-Dame de Mont-Carmel Comté de Saint-Jean, le 19ième jour du mois de Mars 1914, dit règlement prohibant la vente de liquors enivrants et l'émission de

licences dans la dite Municipalité, soit par le présent règlement révoqué pour la partie que forme la Municipalité du Village de Lacolle seulement, en vertu et en exécution de la section quinquième, du chapitre cinquième, du titre quatrième, des statuts révisés de Québec, 1909, et ses amendements. Le présent règlement devant être soumis aux électeurs municipaux, conformément aux termes de la section quinquième, du chapitre cinquième, du titre quatrième, des statuts révisés de Québec, 1909, et ses amendements, mardi, le neuvième jour du mois d'août, 1921, à dix heures de l'avant-midi, en la salle Sullivan, pour décider si les électeurs approuveront ou non.

Signé Wilbrod Landry, Maire.
Norman-C. VanVliet, Sec-Trés.
Vraie Copie certifiée.
Norman-C. VanVliet, Sec-Trés.
Province de Québec, Comté de Saint-Jean, Municipalité du Village de Lacolle.

At a special session of the Municipal Council for the Municipality of the Village of Lacolle, held Tuesday the 28th day of the month of June, 1921, in Sullivan's Hall, the usual place of meeting, at 7 o'clock in the evening, following convocation duly made, at which session were present Mr. Wilbrod Landry, Mayor, and Messrs J.-E. Masten, Chas. B. Elvidge, Coupal Barrière, Euclide Grégoire, L.-N. Landry and H.-W. VanVliet, councillors, forming quorum under the presidency of the said Wilbrod Landry as Mayor.

It is ordered and enacted by by-law of this council as follows: That the prohibition bylaw which was passed by the old Municipality of the Parish of Notre-Dame du Mont-Carmel, County of St-Johns on the 19th day of the month of March 1914, said bylaw prohibiting the sale of intoxicating liquors and the issue of licences therefore, in the said Municipality, be by the present bylaw repealed for that part only which forms the Municipality of the Village of Lacolle; in virtue and in execution of section fifteen, chapter five, title four, of the revised statutes of Québec, 1919 and its amendments.

The present bylaw to be submitted to the Municipal electors in conformity with the terms of section fifteen, chapter five, title four of the revised statutes of Québec, 1909, and its amendments, on Tuesday, the ninth day of the month of August, 1921 at 10 o'clock in the forenoon, in Sullivan's Hall, to determine if the electors will approve of it or not.

Signed Wilbrod Landry, Mayor
Norman-C. VanVliet, Sec. Treas.
True copy certified
Norman-C. VanVliet, Sec. Treas.
Province of Québec, Municipalité du Village de Lacolle, Comté de Saint-Jean.

Aux habitants et électeurs municipaux de ladite municipalité. Avis public est par le présent donné par le soussigné M. C. VanVliet, Secrétaire-Trésorier.

Qu'une requête signée par cinquante-quatre électeurs municipaux demandant qu'un règlement soit passé pour révoquer le règlement de prohibition qui a été passé par l'ancienne Municipalité de Notre-Dame du Mont-Carmel, comté de Saint-Jean, le 19ième jour de Mars 1914, pour la partie qui forme la Municipalité du Village de Lacolle seulement, soit soumise à l'adoption des électeurs de cette municipalité, en vertu de la Section quinquième du chapitre cinquième du titre quatrième des Statuts révisés de Québec, 1909, et ses amendements, mardi, le neuvième jour du mois d'août, 1921, en la salle Sullivan, aux fins de tenir un bureau de votation un bulletin secret, dans le but de décider si le règlement soumis doit être adopté ou non par les électeurs municipaux de cette Municipalité.

That consequently an assembly of the Municipal electors of the Municipality of the Village of Lacolle, will take place Tuesday the ninth day of August, 1921, at 10 o'clock in the forenoon, in Sullivan's Hall, for the purpose of holding a poll by secret ballot, in order to decide if the by-law submitted shall be adopted or not by the Municipal electors of this Municipality.

Given at Lacolle, Québec, this 6th day July 1921.
Signed Wilbrod Landry Mayor
Norman-C. VanVliet, Sec. Treas.
Vraie Copie certifiée.
Norman-C. VanVliet, Sec-Trés.
Province de Québec, Municipalité du Village de Lacolle, Comté de Saint-Johns.

To the residents and municipal electors of the said Municipality. Public notice is hereby given by the undersigned M. C. VanVliet, Secretary-treasurer.

That a requisition signed by fifty-four municipal electors demanding that a bylaw be passed to repeal the Prohibition bylaw which was passed by the old Municipality of Notre-Dame du Mont-Carmel, County of St-Johns, on the 19th March, 1914, for that part which forms the Village of Lacolle only, be submitted to the decision of the electors of this Municipality in virtue of section fifteen, chapter five, title four of the revised edition of the statutes of Québec, 1909, and its amendments, has been delivered to and received by me on Wednesday the fifteenth of June, 1921, in the forenoon.

That consequently an assembly of the Municipal electors of the Municipality of the Village of Lacolle, will take place Tuesday the ninth day of August, 1921, at 10 o'clock in the forenoon, in Sullivan's Hall, for the purpose of holding a poll by secret ballot, in order to decide if the by-law submitted shall be adopted or not by the Municipal electors of this Municipality.

Given at Lacolle, Québec, this 6th day July 1921.
Signed Wilbrod Landry Mayor
Norman-C. VanVliet, Sec. Treas.
True Copy Certified.
Norman-C. VanVliet, Sec. Treas.

8:30 A. M. Tous les jours 7.30 A. M. (Lundi Excepté).
9:40 A. M. Tous les jours 10:40 A. M. (Dimanche Excepté).
10:05 A. M. Tous les jours 11:05 A. M. (Dimanche Excepté).
10:35 A. M. Tous les jours 11:35 A. M. (Dimanche Excepté).
1:15 P. M. Samedi seulement 5:15 P. M.
4:50 P. M. Tous les jours 5:50 P. M. (Dimanche Excepté).
7:05 P. M. Dimanche seulement 8:05 P. M.
8:15 P. M. Tous les jours 8:40 P. M. (Dimanche Excepté).
8:15 P. M. Samedi seulement 9:15 P. M.

De Montréal, arrivée à Saint-Jean
8:40 A. M. Tous les jours 9:40 A. M.
10:25 A. M. Tous les jours 11:25 A. M.
12:45 P. M. Samedi seulement 1:45 P. M.
12:45 P. M. Dimanche seulement 1:45 P. M.
3:05 P. M. Tous les jours 3:05 P. M. (Dimanche Excepté).
4:00 P. M. Tous les jours 5:00 P. M. (Dimanche Excepté).
5:30 P. M. Tous les jours 6:30 P. M. (Dimanche Excepté).
7:55 P. M. Tous les jours 8:55 P. M.
8:25 P. M. Tous les jours 9:25 P. M. (Samedi Excepté).
Pour plus d'informations, vous adresser aux agents on à: A. ABERGÉ, 117 rue Richelieu, Saint-Jean. Téléphone 75.

LE CANADA FRANÇAIS

SAINT-JEAN, P. Q.
16 rue Richelieu, Téléphone 103
ORGANE LIBERAL DU DISTRICT D'IBERVILLE
Abonnement (Canada), \$1.50 par année, États-Unis, \$2.00, payable d'avance.
L.-O. PERRIER, Directeur-Propriétaire.
RESIDENCE: 136 rue Grant, Téléphone 71.

PETITES ANNONCES

VENTE PRIVÉE. — Fournitures pour maison seront vendues pour cause de départ. S'adresser à toute heure à 10 De Salaberry, Saint-Jean. 8-2

PERDUE. Montre-bracelet de dames, depuis le banc à grain de M. Carreau au restaurant de Mme Meunier. Rembourse à la personne qui la rapportera à Mme Carreau, 21ème avenue, Iberville. 8-2

INSTITUTRICE DEMANDEE, pour école modèle, à Saint-Valentin. S'adresser à Alfred Remillard, président, ou à Joseph Hébert, secrétaire de la commission scolaire. 8-2

A VENDRE. — Automobile Dodge, "camion" modèle 1920, garanti en parfait ordre, avec pneus neufs. Prix, \$1,200. S'adresser à Edouard Ménard, 2 J. Jacques-Cartier, Saint-Jean. 8-2

A VENDRE. — Chaloupe de 16 pieds, bicyclette de chemin de fer, engine à gazoline de 8 forces (international), moulin à battre le grain, "Champion" No 3, moulin à faucher, 7 pieds; le tout presque neuf. S'adresser à Honorius L'Écuyer, rang Saint-Michel, Iberville. 8-4

A VENDRE. — Moulin à battre le grain, marque "Champion" en bon état. S'adresser à Willie Roman, rang Richelieu, Saint-Jean. 8-2

A VENDRE AUTOMOBILE FORD de course, 45 milles à l'heure presque neuf. S'adresser à Troy Laundry rue Ière Iberville. 7-2

A VENDRE, automobile "Maxwell" en parfait ordre, conditions faciles. S'adresser à Edmond Bédard, 41 4e rue Iberville. 7-2

A VENDRE. — Balance à foins pouvant peser jusqu'à 1000 lbs. S'adresser à Albert Perrier, au "Canada-Français". J. n. o.

A VENDRE. — Automobiles Ford rouabout, Overland, Chevrolet et Cadillac, en parfait ordre. S'adresser à "American Garage" rue Jacques-Cartier, 161, 574. J. n. o.

ELEVES DEMANDES. — Leçons de piano données à domicile ou à la résidence de Mlle Juliette Alexandre, 127 Jacques-Cartier, Saint-Jean. j.n.o.

ON DEMANDE un jeune homme avec quelques mois d'expérience comme régulier. Dominion Blank Book Co. Ltd., Saint-Jean, P. Q. j-n-o

On demande immédiatement un homme ayant de l'expérience comme coupeur de papier, pour prendre charge d'un contour à papier automatique. Les personnes d'expérience seulement devront se présenter. Dominion Blank Book Company Limited,

Grande Vente Exceptionnelle de 5000 PAIRES DE CHAUSSURES



● CHEZ ●

LOUIS McNULTY,

GEO. ST-GERMAIN, Prop.

142-144 Richelieu, St-Jean, Que.



Du 25 JUILLET au 13 AOUT 1921.

Voici quelques-unes des lignes de Chaussures que nous sacrifierons durant cette vente:

167 paires de chaussures hautes en canevas blanc, pour dames, régulier de \$3.00 à \$5.00. Prix de vente **\$1.00**

374 paires de chaussures et souliers de différentes sortes, pour dames. Prix régulier variant de \$4.00 à \$8.00. Prix de Vente **\$1.00**

49 paires de souliers pour dames, régulier \$6.00. Prix de Vente **\$1.00**

41 paires de grosses chaussures pour garçons, prix régulier \$3.50. Prix de Vente **\$1.00**

68 paires d'escarpins en cuir vernis pour dames, prix régulier \$5.00 et \$6.00. Prix de Vente **\$2.00**

30 paires de chaussures demi-fines pour dames prix régulier \$4.00. Prix de Vente **\$2.00**

60 paires de chaussures tiges de 9 pes de hauteur, en chevreux bruns, prix régulier \$8.00. Prix de Vente **\$2.00**

117 paires de chaussures pour dames, tiges de 9 pes en chevreux noirs, prix régulier \$8.00. Prix de Vente **\$2.00**

113 paires de souliers pour dames en chevreux noirs, nouveau model, prix régulier \$4.00 à \$5.00. Prix de Vente **\$2.00**

56 paires de chaussures pour dames en chevreux noirs, tige 7 et 8 pes, prix régulier \$5.00 et \$6.00. Prix de Vente **\$2.00**

122 paires de souliers en cuir vernis pour dames, styles nouveaux, prix régulier \$5.00 et \$6.00. Prix de Vente **\$2.00**

62 paires de chaussures en chevreux bruns avec tiges de 8 pes, prix régulier \$5.00 et \$6.00. Prix de vente **\$2.00**

75 paires de souliers en canevas blanc, lacés, pour dames, prix régulier \$3.00 et \$3.50. Prix de Vente **\$2.00**

30 paires d'escarpins blancs en canevas avec boucles en métal, prix régulier \$3.50. Prix de vente **\$2.00**

123 paires de (souliers) escarpins blancs, nouveau style, régulier \$3.00. Prix de vente **\$2.00**

50 paires de grosses chaussures (brogans) spécial pour cultivateurs, régulier \$4.00. Prix de Vente **\$2.50**

54 paires de chaussures vernis pour fillettes, pointures 11 à 2, régulier \$4.00. Prix de Vente **\$2.00**

34 paires de chaussures pour fillettes en chevreux noirs, pointures de 11 à 2, régulier \$3.00. Prix de vente **\$2.00**

33 paires de chaussures en cuir mat, tiges 8 pes, pour fillettes, pointures 11 à 2, régulier \$4.00. Prix de Vente **\$2.00**

84 paires de chaussures pour hommes, très jolies formes, pointures 5-2 à 10, régulier \$7.00 et \$8.00. Prix de vente **\$3.50**

250 paires de chaussures de travail pour hommes, garçons et jeunes, avec les bouts doubles, régulier \$4.00, \$5.00 et \$6.00. Prix de Vente **\$2.00, \$2.50, \$3.00**

64 paires de souliers escarpins en chevreux noirs, quatre styles différents et très nouveaux, talons hauts et talons bas, régulier \$4.00 et \$5.00. Prix de Vente **\$2.50**

46 paires d'escarpins en cuir vernis de haute qualité, pour dames, talons hauts et talons bas, régulier \$6.00 et \$7.00. Prix de Vente **\$2.50**

59 paires de chaussures pour hommes en deux lignes différentes, les deux faisant un très bon assortiment, pointures de 6 à 10, régulier \$8.00 et \$9.00. Prix de Vente **\$3.50**

270 paires de souliers mélangés de très haute qualité, pour dames, régulier variant de \$6.00 à \$8.00. Prix de Vente **\$2.50**

Aussi des milliers de paires de chaussures pour petits enfants dont vous aurez le choix.



Le public se rappelle notre vente de 1917 lorsque nous avons vendu 3 paires de Chaussures pour \$5.00 et se rendra compte que cette vente est encore beaucoup plus avantageuse.

N'OUBLIEZ PAS LES DATES :

DU 25 JUILLET AU 13 AOUT 1921

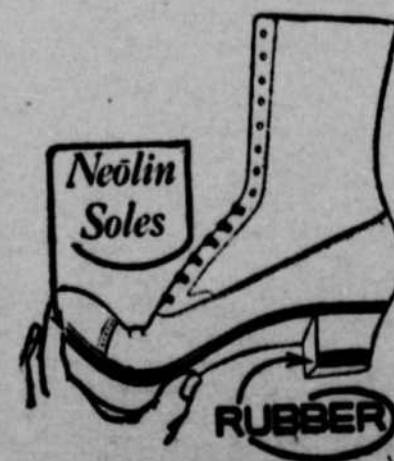


LOUIS McNULTY

GEO. ST-GERMAIN, Prop.

142 et 144 RUE RICHELIEU,

SAINT-JEAN, P. Q.



Cartes Professionnelles

T. BRASSARD Notaire
Bureaux: 12 rue Jacques-Cartier.
SAINT-JEAN Que.
Si à Lacolle, P. Q., chaque mercredi.

ARMAND BROUSSEAU NOYER ET COMMISSAIRE
T. JEAN, P. Q.
GREGOIRE GUILLET NOYER

DELAND & DELAND NOYER
Bureaux: 22 rue Jacques-Cartier.
SAINT-JEAN, Que.

DEMERS & REGNIER AVOCATS
No. 22, rue Jacques-Cartier.
SAINT-JEAN.

JACQUES CARTIER AVOCAT
61 rue Jacques-Cartier.
SAINT-JEAN, QUE.

J. WILFRID PILON, L. L. B. AVOCAT
Chambre 23 Edifice "La Sauvegarde"
92 Notre-Dame Est.
MONTREAL

J. P. MEUNIER BIJOUTIER
OPTICIEN-OPTOMETRISTE
Examens de la vue et ajustement des verres.

ETIENNE GUILLET Professeur de Piano, d'Orgue et d'Harmonie
(Membre du conservatoire National)
Leçons données à domicile ou à son studio.

Dr. J. H. MAYNARD SPECIALITE: MALADIES DES ENFANTS
Bureaux: Résidence d'été: 107 Jacques-Cartier (chemin Richelieu)
SAINT-JEAN

Dr. ADRIEN PLOUFFE Ancien assistant à la Clinique Ophthalmologique de la Faculté de Paris.
Ancien oculiste des Ecoles de Montréal.
Assistent à la Clinique Ophthalmologique (Nazareth), de Montréal.

J. E. PHANEUF, M. D. Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame et de l'Hôpital Saint-Paul (maladies contagieuses)
22a rue Saint-Jacques.
SAINT-JEAN.

Dr. W. H. MONET CHIRURGIEN-DENTISTE
CONSULTATIONS: 9 à 12 hrs. a.m. 1 à 5 p.m.
88 Richelieu St-Jean, P. Q.

Dr. V. J. LEVASSEUR, B. C. D. CHIRURGIEN DENTISTE
110 rue Richelieu St-Jean
Téléphone 557

Dr. ARMAND GERVAIS, L. C. D. CHIRURGIEN DENTISTE
18 rue Saint-Jacques SAINT-JEAN
9 à 12 hrs. a.m.
Consultations: 1 à 5 p.m.

DR. OSCAR LABERGE Ex-interne des Hôpitaux
Hôtel-Dieu et St-Paul de Montréal
Consultations: St-Jean, 2 à 5 p.m. Tél. 477. Ibergville, 9 à 11 a.m., 7 à 9 p.m. Tél. 28

Dr. J. LAFLEUR MEDECIN-CHIRURGIEN
100 rue Richelieu
(Ancien bureau du Dr Tassé)
SAINT-JEAN
Téléphone 300
Consultations de 8 à 9 1/2 A. M. 2 à 4 P. M. 7 à 9 P. M.

GEO. PHENIX, M. D. Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame
MEDECINE GENERALE
47, RUE SAINT-JACQUES
Porte voisine du Bureau de Poste
Téléphone Bell 422 SAINT-JEAN

Dr. ARTHUR VIAU, B. S. V. MEDECIN VETERINAIRE
Successeur du Dr. Grothe
80 Place du Marché ST-JEAN
Traitements et chirurgie des plus Modernes
Attentions spéciales aux chevaux de courses.

ELLE N'A PLUS DE DOULEURS MAINTENANT

Ce que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a fait pour Mme Peasey, de Toronto.

Toronto, Ont.—"J'ai souffert de douleurs périodiques, j'étais faible et, en fait, je ne pouvais manger et j'étais des maux de tête. Je restai dans cet état deux ou trois ans, pendant lesquels il me fut impossible de travailler. Je pris des remèdes de toute sorte, mais sans obtenir la moindre soulagement. Un de vos livrets me tomba sous les yeux et aussitôt je décidai de faire l'essai du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Il me fit le plus grand bien. J'ai recommandé votre Composé Végétal à mes amies et si les faits que précèdent sont susceptibles d'être utiles à quelque pauvre femme, écrivez à Lydia E. Pinkham, 251 Broadway, New York, N. Y., en l'assurant qu'il vous plaira." — Mme J. F. PEASEY, 887 King St., Toronto, Ontario.

Ce qui porte les femmes à écrire de telles lettres au Lydia E. Pinkham Medicine Co. et à raconter à leurs amies, leur retour à la santé c'est que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham leur a redonné la santé et le bonheur. Si l'on a dans votre cas quelque complication que vous ne comprenez pas, écrivez au Lydia E. Pinkham Medicine Co. à Lynn, Mass.

IL N'ETAIT PAS LE DEFENDEUR
En cour, devant le Juge, le greffier demanda au nègre: "Est-ce vous qui êtes le défendeur en cette cause?" Le nègre répondit: "Non le défendeur est monsieur Blake mon avocat; moi je suis l'homme qui a volé les poulets." — Coupable ou non coupable? — "Non coupable!"

ROBOL (Tablets) Nettoient l'intestin paresseux et combattent la CONSTIPATION
Cause de maux de tête, mauvaise digestion, manque d'appétit torpéur du foie. — 25c la boîte.
Ch. Clinique Franco-Américaine Ltee, Montréal.

Excessivement Faible et Nerveuse Rétablissement Prompt



J'étais restée excessivement faible après une grave maladie et les forces ne me revenaient pas. Je dormais peu, la moindre chose me préoccupait et me rendait bien nerveuse. Je souffrais de douleurs de dos, d'estomac et au moindre exercice, à la moindre marche, j'étais hors d'haleine et avais de telles palpitations que je me croyais atteinte du cœur. On m'avait beaucoup recommandé les Pilules Rouges. Je les adoptai comme remède et sous leurs bons effets, mes forces se sont promptement rétablies et tout ce que j'avais de peine, m'acquitter de ma besogne; j'ai un bon appétit, ma digestion est facile, enfin je me porte bien. Mme. J. B. Veillet, 117, rue Bellechasse, Montréal.



Les Pilules Rouges guérissent la faiblesse du sang. Elles guérissent aussi les maux de tête, les migraines, les suffocations, les névralgies, les dérangements, les maux de matrice ou des ovaires, les douleurs périodiques et les malaises qui accompagnent toujours la grossesse. Les Pilules Rouges sont le remède spécial de la femme; elle peut les prendre en tout temps quelles que soient ses occupations. Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 cents la boîte. Pour toute information et consultation, adressez: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

Commerce LE MARCHE DE MONTREAL

REVUE DE LA SEMAINE EPICERIE ET PRODUITS ALIMENTAIRES

Le marché de l'épicerie est calme mais ferme. Peu de choses à signaler excepté dans le compartiment des fruits où ont eu lieu quelques changements. Les oranges ont diminué mais les citrons ont augmenté considérablement. Les grappe fruits sont rares, ainsi que les ananas. Les pêches ont diminué ainsi que les pommes.

Le marché du thé et du café est calme. Le marché des produits alimentaires et des provisions est ferme. Les arrivages de beurre pour la semaine se terminant le 9 juillet 1921, ont été de 19,792 colis, une augmentation de 5,036 colis sur la semaine précédente et une diminution de 836 colis sur la semaine correspondante de l'an dernier. La semaine dernière a été marquée par une avance prononcée des prix.

Les arrivages de fromage pour la semaine dernière ont été de 80,710, augmentation de 19,978 boîtes sur la semaine précédente et une augmentation de 11,297 boîtes sur la semaine correspondante de 1920. Le ton du marché a été très ferme, plus ferme même que depuis plusieurs semaines. Aux enchères rurales les prix ont avancé de 2s 3-8 à 3s 3-8.

Les arrivages d'œufs samedi ont été de 1,518 caisses contre 1,572 le même jour la semaine dernière et 1,665 pour le jour correspondant l'an dernier. Le commerce d'exportation des œufs est actuellement presque complètement à l'arrêt, à cause de la faiblesse du change de la livre sterling qui rend les ventes excessivement difficiles. Il est à présumer cependant que de grosses quantités d'œufs ont été placées dans les entrepôts frigorifiques des Etats-Unis et du Canada qui seront expédiées par notre port en automne et il en résultera que les stocks en réserve diminueront alors rapidement.

Durant la semaine dernière, le marché domestique pour les œufs spéciaux et extra a été très fort et par suite de leur rareté ils se sont vendus plus cher. A Farnham, à l'enchère de l'Eastern Townships Dairy Exchange, samedi, quinze fabricants ont offert 667 colis de beurre. Onze fabricants ont obtenu 37s 1-4 et quatre, 37s 1-8. Les acheteurs ont été Hodgson et A. J. Benoit.

RHUMATISE PENDANT CINQ ANS

N'en a jamais plus souffert depuis qu'il a pris "FRUIT-A-TIVES"
MR. JOHN E. GUILDERSON
Casier postal 123, Parrsboro, N. Y.
"J'ai souffert du rhumatisme pendant cinq ans, et parfois, je souffrais tellement qu'il m'était impossible de me lever sans un appui. J'ai essayé, sans succès, divers remèdes et médecines. En 1916, je vis dans une annonce que 'Fruit-a-tives' guérissait le rhumatisme, et j'en ai pris une boîte qui m'a soulagé. J'ai continué à en prendre pendant six mois, et le rhumatisme a disparu complètement, et depuis je n'en ai jamais plus souffert. Toute personne qui désireait m'écrire au sujet de 'Fruit-a-tives' je serais heureux de leurs raconter tout le bien que m'a fait 'Fruit-a-tives'." JOHN E. GUILDERSON.

FERRONNERIE ET PEINTURE
Le marché de la quincaillerie a été ferme, cette semaine, et peu de changements importants sont à signaler. La tendance générale du marché est difficile à déterminer, attendu que des variations continues se produisent dans tous les articles. Les fabricants d'articles de quincaillerie et de ferronnerie sont assez satisfaits des affaires et prévoient qu'elles vont encore augmenter. Le marché de la peinture est actif, la demande est bonne et les fabricants produisent à leur plein rendement. Les peintures préparées sont en grande demande, surtout de la campagne.

NOUVEAUTES
Les marchandises sèches, dans leur ensemble, sont calmes. Les marchands de confectios recommencent à faire quelques bonnes affaires surtout dans les articles d'été et les étoffes légères. La chaleur qui sévit, nous disait l'un d'eux, nous a permis au cours des deux dernières semaines de faire d'excellentes rentrées.

LE PORC MAL CUIT EST TRES MALSAIS—AVEZ SOIN DE LE BIEN CUIRE
Pour votre bien, lisez attentivement cet article. Les médecins prétendent que le boeuf et le porc insuffisamment cuits, créent dans le système, ce terrible ennemi de l'humanité—the ver solitaire. Par conséquent, afin d'éviter la terrible agonie dont souffrent ceux qui sont affectés par le ver solitaire ou tous autres parasites, avez soin de bien cuire le boeuf et le porc. Beaucoup d'hommes, de femmes et d'enfants souffrants, se font traiter sans résultats pour d'autres maladies, quand, en réalité ils ne souffrent que de la présence de vers dans leur système. Les signes certains sont: passage de petites parcelles des parasites dans les selles, et vomissements; perte d'appétit et morosité, langue chargée, brûlements d'estomac, douleurs dans l'abdomen, sensations de glissements dans l'intestin, obstruction remontant dans la gorge, constant besoin de cracher, indigestion, douleurs dans le dos, les membres, fourmillements, maux de tête, épuisement, sensations d'affaiblissement lorsque l'estomac est vide, cercles émaciés autour des yeux. Les signes fréquents chez les enfants, sont: démanchement du nez, insomnie, etc. Laxatives est fait pour chasser le ver solitaire et comme c'est la médecine en usage général en Europe, son efficacité est bien connue. C'est un vital médicament sous forme de bonbon—Les enfants l'aiment—et vous n'avez aucune peine à le leur faire prendre. Si vous soupçonnez la présence de vers, dans l'intérieur de votre santé, commandez un traitement complet de Laxatives pour Dix Dollars quarante-huit Cents Demi traitement Six Dollars Soixante-Quatre Cents. Expéditions sans retard sur réception du montant en Argent ou Bon de Poste. Vente au uniquement par Marvel Med. Co., "Jipi" J-117, B-963, Pittsburgh, Pa. Assurance sur les colis, vingt-cinq cents.

LA SITUATION DES CHEMINS DE FER CANADIENS
La situation des chemins de fer du Canada, à l'exception du Grand-Tronc Pacifique, s'est améliorée en comparaison de ce qu'elle était l'année dernière. D'après les chiffres publiés par le Bureau des Statistiques, il appert que le coût d'exploitation a été pour le mois de février de l'année 1921 de 105.1 pour cent, comparativement à 110.7 pour cent pour l'année 1920, et que le déficit n'a été que de \$1,658,401 comparativement à \$3,319,206 au mois de février 1920. La quantité de fret et le nombre des voyageurs transportés au mois de février dernier ont été moindres que pendant le mois correspondant de l'année 1920, mais l'augmentation des taux de transport a accru les revenus de l'exploitation de \$3,069,983 ou de 11 pour cent, tandis que les frais d'exploitation n'ont augmenté que de 4 pour cent.

ILS SE MANGENT ENTRE EUX
Fort McMurray, Alta. 7.—La gendarmerie à cheval de Fort Smith vient d'apprendre que des Indiens de la tribu Caribou meurent de faim. Des assemblées humains ont été apportés comme preuve de cannibalisme. La gendarmerie à cheval est partie pour tenir une enquête. Il est étrange de constater qu'il y a quelques années, le caribou était si commun que les Indiens ne mangeaient que la langue, tenue comme mets délicat, et en tuaient des milliers. On présume alors que le caribou disparaîtrait du district et c'est ce qui est arrivé.

CASTORIA Pour Bébés et Enfants EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS
Porte Toujours La Signature de



MR. JOHN E. GUILDERSON

MR. JOHN E. GUILDERSON. Casier postal 123, Parrsboro, N. Y. "J'ai souffert du rhumatisme pendant cinq ans, et parfois, je souffrais tellement qu'il m'était impossible de me lever sans un appui. J'ai essayé, sans succès, divers remèdes et médecines. En 1916, je vis dans une annonce que 'Fruit-a-tives' guérissait le rhumatisme, et j'en ai pris une boîte qui m'a soulagé. J'ai continué à en prendre pendant six mois, et le rhumatisme a disparu complètement, et depuis je n'en ai jamais plus souffert. Toute personne qui désireait m'écrire au sujet de 'Fruit-a-tives' je serais heureux de leurs raconter tout le bien que m'a fait 'Fruit-a-tives'." JOHN E. GUILDERSON. Entrepreneur et maçon. 50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé, franco de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

WRIGLEYS Vous l'aimerez cette Friandise Adorable! Ajoutent Du fion dans votre travail Du piquant dans votre appétit De l'énergie dans votre démarche Tout le monde les aime Vous aussi, naturellement! Un délicieux bonbon à mâcher—à la menthe—recouvert d'une couche de sucrerie, qui aide l'appétit, facilite la digestion, nettoie les dents et adoucit la gorge.

LA SAVEUR DURE THE BELL TELEPHONE COMPANY

LA façon la plus rapide d'atteindre l'acheteur Utilisez le "Longue Distance"

ASSURANCES GENERALES. P. Baudouin AGENT Prêts hypothécaires. IMMEUBLES 73 rue Richelieu. Téléphone 42

Pierre Trahan, ENTREPRENEUR. Ouvrage de Maçonnerie, Menuiserie, Construction de maisons. SPECIALITE: TRANSPORT DE BATISSES. Clément, Brique, Sable, Chaux, Chaux Hydratée, Plâtre, Rockwall Pierre de toutes sortes, Couvertures en Gravois. Agent spécial pour les papiers à couvertures: Rubberoid, Paroid, Roofings, Wall Board. Ainsi que papiers de toutes sortes, Estimations fournies sur demande.

CRESOBENE Actualités

(Capsules)
Balaamiques - Antiseptiques
Guderissent les TOUX CHRONIQUES ou AIGUES, les BRONCHITES, LA GRIPPE, les MAUX de GORGE, LA-RYNGITES. — 50 cts la boîte.

CARTES D'AFFAIRES

V. MOREAU
Photographie moderne
21 RUE SAINT-JACQUES
Boîte 308 Saint-Jean, Qué.

G. E. DALPE
Marchand de Bois et Charbon
Téléphone 517 — 130 rue Albert
Coin St-Thomas, St-Jean.
Donnez-nous une première commande, et vous aurez satisfaction.

J. A. BOULAIS
MARCHAND
Téléphone 447 — Boîte Postale 38
45 rue Saint-Jacques Saint-Jean
Agent pour les Bicycles "Cleveland" et accessoires. Jouets, bonbons, etc.

EMILE GUILLET
ÉPICIER ET BOUCHER
Boeuf de l'Ouest et Canadien
Beurre, oeufs, patates, conserves.
11 rue St-Charles,
Téléphone 541 — SAINT-JEAN

J. H. ROCHON
ÉPICERIE GÉNÉRALE
Satisfaction garantie.
Service de premier ordre.
95 rue Grant — Téléphone 402

PHILIPPE MAILLOUX
ÉPICERIE GÉNÉRALE
Fruits, légumes, jambon et provisions
39 RUE SAINT-CHARLES
Téléphone 490 — SAINT-JEAN

PHILIPPE LEVESQUE
ÉPICIER
Voie de l'Ouest,
Épiceries, fruits, etc.
81 De Salaberry, — Tél. 538

VALENTIN POIRIER
ÉPICIER ET BOUCHER
Spécialité: Boeuf de l'Ouest
Angle Jacques-Cartier et St-Charles,
Téléphone 161 — SAINT-JEAN.

ARSENE MOREAU
ÉPICERIE ET VINS DE CHOXIX
Téléphone 46 — 181 rue Richelieu
Les commandes par téléphone sont remplies avec soin et promptitude.

MAISON U. NORMANDIN
MODES, DERNIÈRES CRÉATIONS
Emballage des fourrures, etc.
18 et 15 rue Saint-Jacques.
Téléphone 98 — SAINT-JEAN

R. BESSETTE & FILS
Épiceries et marchandises sèches,
Chaussures, Tapissier, etc.
Machine électrique à laver
Téléphone 136 — Gazoline "White Rose"
8ème Avenue — IBERVILLE

SALON DE MODES
MILLE V. POULIN
185 rue Richelieu — SAINT-JEAN
Téléphone 416.

J. H. PERRIER
ÉPICIER. Gros et détail
Assortiment complet en épicerie
Provisions et légumes, Oeufs et beurre
Cultivateurs, faites connaître vos pr.
Coin De Salaberry et Saint-Paul,
Téléphone 76. — SAINT-JEAN.

L. D. MARCHESSAULT
Ferbantier-plombier-couvreur.
Spécialité: Fournaies à air chaud.
Tél. 90.
Coin Saint-Charles et Richelieu

Jolin & Frère
"MARCHÉ IDEAL"
Épiceries de choix, oeuf, lard, veau,
mouton, porc frais et salé,
légumes, etc., etc.
Tél. 24 — 59 RUE SAINT-JACQUES

MARY BOURADA
Fruits, Crème à la glace à toutes
essences de la Ottawa Producers Ltd.
Gros et Détail. Livraison dans toutes
les parties de la ville et de la cam-
pagne. Fruits à confire: Pêches
Poires, Prunes, Montreal Melon, Bon
bons, chocolats, etc.
49 rue Richelieu, — SAINT-JEAN

J. B. CHARTRAND
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
En construction.
Ouvrage en briques, plâtre et stuc
Réparations générales.
14 rue Grégoire,
Téléphone 736 J — SAINT-JEAN.

TROY LAUNDRY
JOSEPH-E. MEUNIER, Prop.
Blanchissage et Repassage ou Blan-
chissage seulement (Wet Laundry)
1ère Rue — IBERVILLE
Téléphone 39 — Boîte 136

LIVRE sur les
Mala-
dies des Chiens et
comment on les nourrit.
Envoi gratuit par l'éditeur
à votre adresse.
H. CLAY-GLOVER Co. Inc.
215 West 21st Street
New-York, U.S.A.

SANTA MIDY
Soulage promptement et
sans danger la VÉNÉ-
RIE et ses suites
Les Capsules
sont le seul
moyen sûr de guérir
la Vénérerie sans
aucun danger pour
les reins et le sang.

STUPIDE ENTETEMENT

LE FRANÇAIS OFFICIEL

Toronto, 19.—Le professeur J. Home Cameron vient d'écrire à sir Georges Garneau, de Québec, pour lui apprendre quels sont les gagnants du prix qu'il a fondé, dit "prix de Bonne-Entente", pour le développement du goût du français, à l'université de Toronto. M. Cameron déclare que ce prix a créé une émulation extraordinaire pour la langue française, il dit: "Mlle Marjorie Cook a remporté le premier prix, tant pour le français parlé que le français écrit. Quant à M. O'Reilly, qui s'est classé second, il a des mérites égaux, mais sa composition était un peu courte. Ces deux candidats heureux ont appris le français dans la province de Québec qu'ils aiment, et ils se proposent d'aller en Europe, en compagnie d'un jeune Châlis qui est aussi un élève très brillant en français. En France, ils étudieront la littérature française. Il me fait plaisir d'ajouter que l'engouement augmente sans cesse ici pour les lettres canadiennes-françaises. De vos universitaires nous sont venus qui ont fait un travail admirable pour promouvoir la bonne entente. Dans les cercles officiels ici, il se fait un mouvement pour qu'avant longtemps, on parle le français dans l'Ontario, comme on parle anglais dans la province de Québec."

Comme réplique au prix fondé par sir Georges Garneau, le professeur Squair, de l'université de Toronto, a fondé un prix similaire à l'université Laval de Québec, pour les étudiants de langue française parlant le mieux l'anglais.

OPERATION EXTRAORDINAIRE

New-York, 19.—Frank Farino, un jeune homme de Brooklyn, âgé de 16 ans, est en pleine voie de rétablissement d'une opération sensationnelle pratiquée au cœur. Récemment, dans un atelier, Farino était occupé à couper une corde, lorsque son couteau glissa. La lame pénétra le péricarpe et s'engagea assez profondément dans les muscles cardiaques.

On se hâta de l'expédier à l'hôpital, où les médecins lui découvrirent l'enveloppe thoracique et pratiquèrent quatre points de suture dans le muscle cardiaque et trois dans le péricarpe.

TARIF SUR LE BOIS

Washington, 16.—Au moment où la Chambre étudie l'étendue des nouveaux tarifs tarifaires, les membres de la commission du budget prédisent qu'aucun relèvement ne sera opéré au bill en ce qui a trait au tarif sur le bois canadien.

Bien que le bill confère au Président le pouvoir d'imposer des droits égaux à ceux édictés par le Canada, il y a lieu de croire qu'il ne fera jamais usage de ce privilège par suite de l'hostilité unanime à laquelle se heurte cet impôt, particulièrement chez les fermiers.

Reclamations faciles à régler

Vous êtes rarement satisfait du règlement de votre réclamation pour un pneu défectueux. Sans doute, en raison de ce que chacun préjuge de l'étendue de son droit.

Cependant, malgré l'opinion la plus sévère sur ce qui constitue un règlement inattaquable, nous ne voyons rien à reprendre dans les méthodes d'ajustement pour les "Chaussures d'Auto" Ames Holden.

Votre bon droit subsiste toujours pour nous aussi bien que pour les fabricants. Nous surveillons vos intérêts. Il n'y a ni paperaie, ni retard, ni argumentation pour fixer les responsabilités et votre compensation. Les "Chaussures d'Auto" Ames Holden sont garanties contre tout défaut de matériel ou de main-d'œuvre, sans limite de temps ni de distances. Les réclamations sont réglées sur cette base sans aucune équivoque.

"CHAUSSURES D'AUTO" AMES-HOLDEN

Pneus cordés ou tissés, toutes grandeurs régulières.

Marchesseault & Frère,

136 RUE RICHELIEU, - ST-JEAN

Téléphone 90.

TAPISSERIES

les plus nouveaux modèles,
A LA PORTÉE DE TOUTES LES BOURSES.

Placez votre commande immédiatement pour votre ménage.
Divers rouleaux désassortis pour tous appartements,
A PRIX REDUITS

JOS. BOUDREAU, fils,
LIBRAIRE,
150 RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN.

Sudbury, 16.—Après une âpre lutte d'une semaine contre les feux de forêts dans les districts de Saint-Louis et Champagne, l'inspecteur Duval est venu à son bureau, avec une histoire stupéfiante. Il raconte que deux équipes d'employés de locomotive et de trains des Chemins de fer canadiens nationaux, s'amusaient à discuter, alors qu'un convoi de 72 wagons, dont 21 remplis de dormants neufs, brûlait sous leurs yeux. Non seulement ces hommes auraient refusé de déplacer ce convoi, déclare Duval, mais ils auraient de plus refusé toute assistance, déclarant que ce n'était pas à leur besogne. Ceci serait arrivé à Makwa, mardi après-midi. Le résultat de cet entêtement bête de la part des employés des trains, fut qu'en outre de la perte du train, on enrégistra la destruction de trois camps abandonnés, aussi celle d'un moulin évalué à \$5,000. Une forte pluie qui tomba mercredi soir à pratiquement sauvé la situation dans tout le district. Les feux ont surtout fait rage dans toute la vallée de la rivière Sturgeon Falls.

PAS AVANT 1922

Ottawa, 14.—Il restait assez de ministres à Ottawa, pour former quorum et il y a eu séance du cabinet hier après-midi. Aujourd'hui, les ministres sont partis pour Québec afin de faire leurs adieux à leurs Excellences le Duc et la Duchesse de Devonshire qui quitteront le Canada définitivement mardi prochain. La capitale est très tranquille au point de vue politique. Cependant plusieurs députés de passage de temps à autre parlent d'élections générales probables à l'automne. Ce n'est pas l'opinion à Ottawa. Le Premier Ministre devra assister cet automne à la conférence de Washington et faire cinq élections partielles pour remplir toutes les vacances au parlement et préparer le programme de la session. On est convaincu ici qu'il y aura une autre session pour faire la redistribution d'après le nouveau recensement, puis un appel au peuple, en 1922.

RASE PAR LA Foudre

Jersey City, 16.—George Koch, gardien de station de la Public Service Company a été rasé de près cette nuit quand la foudre l'a renversé et l'a laissé complètement chauve, toute son épaisse chevelure ayant été grillée jusqu'à la racine et le cuir chevelu étant même attaqué. Il se rétablit normalement.

FIN DE GREVE

Ottawa, 16.—La grève des métiers de construction qui existait depuis le premier mai, est réglée. Les briquetiers et les maçons ont accepté une réduction de dix pour cent sur les gages de l'année dernière. Ils recevront 50 cents de l'heure et le travail sera libre. Les autres corps de métiers et les journaliers avaient réglé la question des gages, il y a quelques jours.

A l'occasion de notre 43ième ANNIVERSAIRE



Sensationnelle mise en Vente de 300 COMPLETS pour hommes; 1 pantalon extra avec chaque habit.

100 Complets bruns, modèle 2 et 3 boutons, avec un pantalon extra, spécial \$16.00

100 Complets gris, carreaux noir, 2 modèles, avec un pantalon extra, Prix spécial \$18.00

100 Complets, serge grise, derniers modèles bonne doublure, avec 1 pantalon extra, - - - - - spécial \$20.00

150 Complets de serge bleue, tout laine, seront vendus sans réserve au bas prix de \$25.00

CHEZ

Mrs. Payette
ST-JEAN, P.Q.

146 rue Richelieu.

Nouvelles de Saint-Jean

NOTES SOCIALES

M. Georges Thout, Mme Thout et leurs fillettes Gergette et Gilberte, Mme E. Barrette et M. A. Aubertin, de Montréal, étaient en visite à Saint-Jean, dimanche, les hôtes de M. et Mme J.-A. Roy, rue Saint-Paul.

— M. et Mme Domina Harbec, de la rue Champlain, ainsi que Milles Marie-Anne et Alma Adam, de la rue Grant, sont partis en voyage à Ottawa.

— Mlle Bernadette Gervais, de Montréal, et sa nièce Paquerette Gervais étaient en visite à Saint-Jean, chez des parents et amis, la semaine dernière, ainsi que sa cousine Mlle O'Caïn, de l'avenue Desjardins.

— M. l'ex-échevin E.-J. Plante et sa famille, partiront demain, en auto pour faire une randonnée à travers les États-Unis. Ils seront absents environ un mois.

— M. et Mme Adélar Lépine et leurs enfants, de Québec, étaient les hôtes de M. l'échevin et de Mme A.-G. Racicot, dimanche et lundi derniers. Ils ont fait le voyage de Québec à Saint-Jean et retour, dans leur superbe limousine.

— Mardi soir, Mlle Morais, de la rue Grant, recevait en l'honneur de Milles Lépine, de Québec.

— M. et Mme C.-A. Gaudette, de Providence, R. I., sont parmi nous pour quelque temps. Ils ont pris leurs appartements à l'hôtel Canada.

— Mlle Armand Duval, de Saint-Jean, est en promenade pour quelque temps chez ses frères, à Détroit, Michigan.

— M. A. G. Thibodeau et Mme Rachel Thibodeau, de Twin Falls, Idaho, M. et Mme Joseph Thibodeau, de Farnham; M. Hormidas et Milles Irène, Rose-Anna et Eva Quintin, de New-Bedford, Mass.; M. et Mme Louis Ménard, de Orléans, Vt.; Mme Anna Lapierre, Milles Eva Richard et Irène Deslauriers, de Wame, Mass., ont visité les familles de MM. Benjamin Ménard et Jos. Boudreau.

— Milles Léda et Thérèse Phénix, de Saint-Jean, sont en visite pour une quinzaine dans les différentes villes des États-Unis.

NOUVEAU RECORD

Complets avec pantalon extra chez F. Payette pour \$16.00.

A L'HOPITAL

Mlle Dolorès Duval, sous traitement depuis quelques temps à l'hôpital Saint-Jean, est maintenant rétablie.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 2 août prochain le mariage de Mlle Yolande Piché, de Saint-Hyacinthe, avec M. Edouard Morier, notaire, de Saint-Georges de Henryville, Pas de faire part.

NOUVEAUX EXEMPLES

Ernest Shink et Arthur Deschênes ont dû se fendre de l'amende et des frais sous forme de \$4.40, pour avoir enfreint le règlement municipal qui défend de circuler à bicyclette sur les trottoirs. La police a des instructions et elle s'écrit avec rigueur.

ALERTE POUR LES POMPIERS

Lundi matin, vers 8 heures, les pompiers furent appelés par l'avertisseur 39, pour éteindre un incendie dans la résidence de M. Sagala, rue Saint-Jacques. Le feu y avait été mis par un court circuit des fils d'éclairage, et il y eut de graves dégâts. Les pompiers mirent fin aux ravages qui, d'ailleurs, n'ont pas été considérables.

LE CHEMIN DE PEAGE

On constate avec satisfaction, que le chemin de péage "Bernier" est entretenu en parfait ordre, cette année. La chaussée a été nivelée et durcie, et on y circule commodément comme jamais depuis 5 ans. M. Patrice Tremblay qui a charge de l'entretien de cette route, mérite des félicitations pour le soin qu'il y apporte, cette année.

UN HYDROPLANE

Nous avons eu, mardi, la visite d'un hydroplane venu des États-Unis. Il portait quatre personnes dont le mécanicien et le pilote. L'oiseau mécanique s'est arrêté pendant quelque temps aux environs du club de yacht, dans la rivière, et plusieurs personnes ont pu le voir de près. Il est reparti vers 4 heures de l'après-midi.

NOUVEAUX LOGIS

On apprendra avec plaisir, que, pour tendre à faire disparaître la pénurie de logements en cette ville, M. A.-P. Gervais a décidé de convertir en logis, la bâtisse autrefois exploitée comme buanderie, rue Richelieu, porte voisine de nos bureaux. M. Gervais y ouvrira prochainement 4 logis convenables. Les travaux de construction ont été confiés à M. David Bénoche, entrepreneur.

L'UNION APPRECIÉE

La grève de l'imprimerie à Ottawa, qui durait depuis près d'un mois, est réglée. Les maîtres imprimeurs ont rompu définitivement toute négociation et vont dorénavant agir comme ils l'entendent dans leurs ateliers. C'est le principe de la boutique ouverte forcément admis. On estime que 19 grands ateliers ont adopté cette ligne de conduite et ils ont maintenant 229 typographes dont 79 sont d'anciens employés mécontents des services que leur a rendus l'union.

MARIAGES

CONTANT-HAMEL

A New-Bedford, Mass., lundi dernier, a eu lieu le mariage de M. Arthur Contant, autrefois de Saint-Jean, avec Mlle Alice Hamel, de New-Bedford. La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Antoine, après quoi les époux sont partis en voyage à New-York et Atlantic City.

LAPRAIRIE-GOBEILLE

Le 15 courant, à Saint-Jean, M. le curé C.-A. Lamarche a béni l'union de Charles Laprairie, fils de Richard Laprairie et de Margaret Christian, de Saint-Wilbrod, avec Berthe Gobeille, fille de Joseph Gobeille et de Victoria Santorre, de cette ville. Les témoins ont été Richard Laprairie, père de l'époux et Joseph Gobeille, père de l'épouse.

NAISSANCES

Le 16 courant, à Saint-Jean, a été baptisée Marie-Rita-Jacqueline-Agnès enfant de Horace Catudal et de Irène Surprenant, Parrain, Napoléon Grégoire; marraine, Agnès Coderre.

DECES

A Saint-Jean l'Évangéliste, le 17 courant, a été inhumé Rita, enfant de Ovide Lazure et de Delvina Alexandre, décédée le 16, à l'âge de trois ans et demi.

— Le 18, a été inhumé Zoé Lacoste, épouse de Joseph Robert, décédée le 15, à l'âge de 53 ans.

— Le 18, a aussi été inhumé Eveline Dextrade, épouse de Hector Paré, décédée le 15 courant, à l'âge de 23 ans.

FEU MME G. O'CAIN

C'est avec beaucoup de regret que nombre de personnes de cette ville, ont appris, samedi, la nouvelle du décès de Mme George O'Caïn, arrivée à l'hôtel-Dieu de Montréal, où elle suivait un traitement depuis quelques jours, seulement. Sa mort a été soudaine autant qu'imprévue. Mme O'Caïn née Florence Roy n'était âgée que de 50 ans et elle laisse dans le deuil son mari, M. George O'Caïn et un grand nombre de parents et d'amis. Ses funérailles ont eu lieu en l'église Saint-Jean, mardi matin, et les restes ont été transportés à Orwell, Vermont, où a été faite la sépulture. Nos plus sincères sympathies vont à M. O'Caïn.

FEU Mlle E. MAYRAND

Lundi soir, à l'hôpital Saint-Jean, est décédée Mlle Ella Mayrand, fille de feu l'ex-shérif Louis Mayrand et de dame Helen McGlone. Souffrant depuis longtemps déjà, Mlle Mayrand avait été transportée à l'hôpital le 4 juillet, pour y suivre un traitement. Elle était âgée de 31 ans. Ses funérailles ont eu lieu ce matin à 9.30 heures, en l'église Saint-Jean, en présence d'une foule considérable. Les Chevaliers de Colomb en corps précédèrent le corbillard. Les porteurs étaient MM. Oscar Laberge, M. D. Philidore Tétrault, Jean Godin, Armand Brousseau, Hormidas Morais et Gordon Buck.

A l'église, le service a été chanté par M. le curé C.-A. Lamarche, assisté de MM. les vicaires C.-E. Desmarais et W. Carboneau. A l'orgue, l'Orphéon de Saint-Jean a chanté la messe pour les défunts. L'inhumation a été faite dans le terrain de la famille Mayrand.

La défunte laisse pour la pleurer, sa mère, deux sœurs, Mme J.-Aimé Lussier (Clara) et Sœur Hélène de Jésus, du couvent de Halesbury, Ontario; trois frères, MM. Arthur, à Spartenburg, Caroline du sud, Walter et Edgar Mayrand, de cette ville.

Le "Canada-Français" prie la famille en deuil d'agréer l'expression de ses profondes sympathies dans le malheur qui vient de la frapper.

MAISON LOUIS MENULTY

Nous invitons nos lecteurs à aller voir les deux vitrines de cette maison de commerce dirigée par M. Georges Saint-Germain, propriétaire. On y étale présentement de superbes spécimens de chaussures les plus nouvelles et de la meilleure qualité. Outre ce stock régulier, qui fera fureur, cette saison, M. Saint-Germain offre encore une grande quantité de chaussures délassantes, mais de qualité supérieure et à des prix excessivement bas. Dans l'un comme dans l'autre stock, les prix défient toute concurrence honnête. Voir page 2.

LES REGATES LOCALES

Une température superbe a favorisé les régates du Club de Yacht local, samedi dernier. Plus de trois cents personnes étaient présentes et ont fort goûté les différents genres de sport. Chaque événement eut un bon nombre de compétiteurs qui se firent la lutte ardente.

Dans la course à la nage pour jeunes filles, Mlle Ruth Beckstedt, une fillette, a fait la besogne dure pour ses concurrentes et Mlle K. Duval ne l'a dépassée que d'une faible distance. L'événement fut très intéressant.

Le Honneur le maître n'ayant pu être présent, à cause de ses pressantes occupations, avait offert un prix de \$10, à être disputé. Son geste fut hautement apprécié.

Les prix furent distribués dans la soirée par M. R. Doid, président du club.

Les visiteurs ont remarqué tout haut, que les environs du chalet ont été grandement améliorés, cette année.

DANS L'IMMEUBLE

M. C.-H. Clouâtre vient d'acheter de MM. F. Payette & Fils, un terrain situé rue Queen. Dès la semaine prochaine, on verra une nouvelle construction s'élever sur ce terrain.

REMERCIEMENTS

Mme Chrysologue Moreau et les membres de sa famille désirent offrir leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Chrysologue Moreau. La famille a été très touchée des nombreux témoignages d'affection qui lui ont été manifestés en cette pénible circonstance.

JOURNALISTE CONSUL

M. Uric Barthe, doyen des journalistes dans notre province, vient d'être nommé vice-consul à Québec, de la république de Haïti. M. Barthe est l'un des écrivains les plus distingués de la presse canadienne-française. Il fut rédacteur en chef au "Soleil" et à la "Vigie", puis fut plus tard nommé percepteur du Revenu sur les successions. Il est aujourd'hui publiciste au ministère de la colonisation, à Québec et on le mentionne comme futur conseiller législatif. Toutes nos respectueuses félicitations à M. le vice-consul Uric Barthe.

LE CONCERT DE DIMANCHE

La musique du Cercle Philharmonique a joué dans le parc Marchand, dimanche dernier, devant une plus grande foule qu'au précédent concert. Quoique privé des services de quelques-uns de ses musiciens, le chef a servi au public un programme très attrayant et qui a, en somme, beaucoup plu. Le public sait gré à nos musiciens, des efforts louables qu'ils font pour lui procurer une saine distraction.

LES SPORTS

— Les "Cobs" et les "Athletics", deux équipes de balle au camp des employés des usines "Singer", ont joué une intéressante partie, samedi après-midi, sur le terrain de jeu "Singer". Les "Cobs" ont vaincu leurs adversaires par un score de 10 à 7.

— Le club Tétraultville, de Montréal, est venu rencontrer le "Hart Battery", dimanche dernier, au terrain d'exposition. Quoique les visiteurs aient joué une partie plutôt brillante généralement, deux erreurs leur ont coûté une défaite par un score de 9 à 2.

UN PEU DE REFLEXION

Les autorités municipales ont donné instruction d'enlever de l'angle des rues Longueuil et Saint-Jacques, une borne-fontaine qui était loin de nuire. Cette borne-fontaine enlevée, il n'en restera pour desservir le circuit centre, que quatre ainsi disposées: une à l'angle du bureau de poste; une autre rue Longueuil; une troisième à l'angle des rues Grant et Saint-Jacques et une quatrième à la porte du poste des pompiers. Or, dans ce circuit, se trouve l'église Saint-Jean, l'hôpital, le bureau de poste, le Marché et les postes de police et de feu, les églises protestantes et la High School. Et la borne-fontaine la plus rapprochée des quatre mentionnées, se trouve à l'angle des rues Jacques-Cartier et Saint-Charles. Mesurons un peu les distances et calculons ce qu'il en faudrait de pieds de boyaux, dans le cas où un incendie sérieux éclaterait dans le quartier de l'église Saint-Jean. Et quand on aura calculé ce qu'il faudrait de boyaux, arrêtons-nous à penser que le chef de la brigade, après son inventaire fait, n'en a qu'une longueur totale de 2,550 pieds présentement, pour répondre à tous les besoins. Si par malheur il arrivait que le feu se déclarât aux environs de l'église, que ferions-nous avec en moins la borne-fontaine dont on a décrété l'enlèvement? Nous avons besoin de toutes les bornes-fontaines existantes et de beaucoup d'autres encore. Enlevons les arbres et les poteaux nuisibles au pavage des rues; mais non pas les bornes-fontaines. Posons-en plutôt de nouvelles pour compléter notre circuit.

UNE GRANDE BATAILLE

Ce fut bien en effet ce qu'on l'appelle: "la bataille du siècle", que celle qui eut lieu le 2 juillet, à Jersey City, entre Georges Carpentier, champion d'Europe, et Jack Dempsey, champion mondial. Et plus heureux que ceux qui durent payer la forte somme pour y assister, les citoyens de Saint-Jean peuvent, aujourd'hui et toute la semaine, et pour un prix modique, voir sur l'écran au Thutoscope, la reproduction fidèle de ce qui fut le grand combat.

Le film de 5,000 pieds montre les deux boxeurs à la ville, à l'entraînement dans ses diverses phases la construction de l'arène, l'arrivée des convois de chemins de fer venant des quatre coins de l'Amérique, l'entrée de la foule sur le terrain (90,000 personnes), l'entrée des athlètes dans le rond, puis la bataille telle qu'elle a eu lieu.

On lit à livre ouvert tous les détails de la lutte et, lorsqu'on a vu le film, on ne peut plus douter que, malgré sa carrure énorme et sa forte armature musculaire, Dempsey était bel et bien battu au deuxième engagement, n'eût été l'incident arrivé à la main droite de Carpentier.

Ceux qui n'ont pas encore profité de l'aubaine qui leur est offerte cette semaine au Thutoscope, se hâteront de le faire d'ici samedi, car le film qui est parfait, vaut certainement d'être vu.

LA GARDE DU SACRÉ-COEUR

La Garde du Sacré-Coeur de Saint-Jean et d'Éberville, est heureuse et fière d'annoncer aux associations de Saint-Jean, que depuis sa fondation, le 30 mai 1921, elle ne fait que prospérer, et que bientôt elle se joindra aux associations déjà existantes dans la ville de Saint-Jean. Comme certaines réunions ont cours à son détriment, la Garde du Sacré-Coeur fait remarquer au public qu'elle n'a jamais eu et n'aura jamais l'idée, pas même la pensée de changer son nom en celui de Garde Montcalm.

Voici les officiers qui furent nommés, à l'état civil: MM. L. Hamel, Président; A. Berteau, Ion V. P. N. Bradette, 2e V. P.; A. Ménard, secrétaire; A. Bélanger, trésorier. L'état-major se compose comme suit: Alex. Bélanger, Lt-colonel; L. Hamel, major; O. Berteau, major; B. Bisailion, capt.-adjt.; A. Ménard, capitaine.

POUR \$16.00

Vous pouvez acheter, complet avec pantalon extra chez F. Payette.

LA COMPAGNIE DE LOGEMENTS DE SAINT-JEAN LIMITEE

La Compagnie de Logements de Saint-Jean est maintenant organisée pour construire des maisons d'habitation modernes afin de remédier à la pénurie des logements dans Saint-Jean.

Tous ceux qui veulent profiter des avantages accordés par la loi provinciale, devront se hâter de demander leur part dans la somme allouée à Saint-Jean par le gouvernement, soit une somme de \$150,000.00.

Les conditions auxquelles est subordonné le prêt que le gouvernement et la cité consentent aux personnes désirant se prévaloir des dispositions de la loi concernant les logements, sont les suivantes:

Quiconque peut obtenir un prêt de 80% du coût d'une propriété n'excédant pas \$4,500.00, y compris la valeur du terrain, les améliorations locales nécessaires et la construction;

La construction doit être approuvée par le directeur des logements, ce qui est une garantie de solidité et d'hygiène;

La valeur du terrain et des améliorations ne peut être évaluée à plus d'un cinquième du coût;

Ainsi par exemple: Une personne possède un terrain et y érige une maison, au coût de \$3,000.00. Si son terrain vaut \$500.00 elle peut emprunter 80% de \$3,500, soit \$2,800, à l'intérêt au taux de 5%. Si son terrain est payé, elle n'a que \$200, à ajouter et peut avec ces \$200, se faire construire une maison sur laquelle elle devra \$2,800. Elle aura 20 ans pour payer cette somme de \$2,800, soit le fonds d'amortissement et l'intérêt à 5%. 5% d'intérêt et 2% pour le fonds d'amortissement font une somme de \$196.00 par année, soit \$16.33 par mois pendant 20 ans. Au bout des 20 ans la maison lui appartient et sera complètement payée.

Si dans l'intervalle cette personne veut disposer de sa propriété, elle peut en aucun temps la vendre aux mêmes conditions.

Si la construction et la valeur du terrain et des améliorations est de \$4,000.00 au plus, les termes de paiements sont répartis en 30 ans.

Le prêt par le gouvernement ne peut excéder \$3,000 par maison.

Il est inutile d'ajouter que tout travail fait par la personne elle-même dans la construction d'une maison lui est crédité comme de l'argent.

Les officiers de la compagnie se feront toujours un plaisir de renseigner aussi complètement que possible, quoiconque voudrait bénéficier de cette loi.

Il est bon que le public sache que la loi ne permet pas aux actionnaires de la compagnie de réaliser un profit plus de 6% sur le capital qu'ils ont engagé dans la compagnie, de sorte que personne ne peut être taxé de tenter aucune spéculation en encourageant la construction de logements en vertu de la loi des logements de Québec.

Ce n'est que l'esprit public qui anime les actionnaires et les officiers de la compagnie des logements de Saint-Jean, car aucune rémunération quelconque ne leur est accordée.

Les officiers de la compagnie sont: MM. C. A. Laberge, président; W. A. Davidson, vice-président; Stanislas Poulin, C. R., secrétaire, et Georges St-Germain, trésorier, et les autres directeurs, MM. C. W. Cowan, Jos. A. Payette et H. E. Elliott.

On est jugé dans le monde, sur la place qu'on prend et la responsabilité qu'on assume.

LA CITE DE SAINT-JEAN

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le rôle général de Perception de la Corporation de la Cité de Saint-Jean pour l'année 1921, est complété et déposé au Bureau du sousigné.

Toutes personnes y mentionnées comme sujettes au paiement des cotisations sont requises d'en payer le montant au sousigné, à son Bureau, dans les VINGT JOURS qui suivront la date de publication du présent avis.

Donné à Saint-Jean, ce vingt-unième jour de juillet mil neuf cent vingt-un.

HORMIDAS MORAIS, Secrétaire-Trésorier.

Nouvelles de la Campagne

(Suite de la 5ème page.)

SAINT-LUC

La semaine dernière, fut baptisée Marie-Yolande-Alice enfant de M. et Mme Henri Courville, Parrain et marraine, M. et Mme Olyvia Denault, oncle et tante de l'enfant.

— Étaient en promenade chez Mme H. Moreau et M. A. Hébert, la semaine dernière, plusieurs ecclésiastiques de Montréal et d'ailleurs, confrères de M. Adrien Moreau et de M. A. Hébert.

— Dimanche dernier, Milles Léona, Lucrèce, Olyvia Tétrault, MM. Shaléon et Wilfrid Tétrault, de Montréal, étaient en promenade chez Mme Henri Moreau.

NAPIERVILLE

Lundi dernier, le 18 courant, a eu lieu dans l'église paroissiale, le service anniversaire de M. Emilien Grégoire, et auquel assistaient un grand nombre de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Alex. Daigneault, curé de cette paroisse, assisté des abbés Dubuc, de Saint-Valentin, et Léo Barron, vicaire de la paroisse.

— M. Calixte Robitoux, de Saint-Jean, était de passage à Napierville, dimanche dernier, avec sa famille, chez M. Armand Nolet, son gendre.

— M. Napoléon Grégoire, de Montréal, était de passage à Napierville, dimanche dernier, chez ses parents.

— M. Arthur Caron, de Montréal, était de passage à Napierville, dimanche dernier, chez M. Moïse Bourgeois, son oncle.

— Mlle Cécile Dozois, fille de M. Achille Dozois, de Montréal, est en promenade à Napierville, chez M. Henri Blais, du village, où elle passera quelques semaines.

— La famille Isala Filion, de Montréal, était de passage à Napierville, ces jours derniers, chez des parents.

— M. Joseph Paré et sa famille, de Montréal, étaient de passage à Napierville, dimanche dernier, chez M. Eugène Hébert, forgeron à Napierville.

— Mlle Aurèle Morin, accompagnée de son amie Mlle Jeanne Fournier, de Warren Ont., sont revenues d'un voyage à Montréal.

CHAMBLY BASSIN

Dans la nuit de dimanche à lundi, les voleurs se sont introduits dans le restaurant de M. A. Petit. Les voleurs ont fait main basse sur les cigares, les cigarettes, un peu de bonbon. Ils ont aussi visité la caisse enregistreuse, mais ils n'y ont trouvé qu'une couple de piastres en menue monnaie. La valeur totale du vol est d'à peu près \$50.00.

— M. Stanislas Lussier s'est infligé une blessure assez grave à la main droite pendant son travail vendredi dernier. M. Lussier était à lever une lourde pièce de bois au moyen de chaînes quand arrivé à 2 pieds du sol la chaîne céda et la pièce de bois fit trébucher M. Lussier dont la main droite fut prise sous le fardieu. M. Lussier a deux doigts de cassés et il est sous les soins du médecin.

— Mme Georges Ostiguy et sa fille, Mme (Dr) J. L. H. Martel, ainsi que Mme Henri Sénécal et sa fille Gabrielle, sont parties la semaine dernière pour faire le tour du Saguenay.

La partie de Base Ball de dimanche dernier à Chamby Canton a failli avoir des conséquences désastreuses. Au cours de la partie, deux enfants ont été rudement frappés par la balle. Jean Manseau, enfant de M. le notaire J. T. Manseau a été frappé en plein front par un "foul" et a été près d'une demi-heure privé de ses sens. Maurice Delpiteau, fils de M. Arthur Delpiteau reçut un "liner" sur la nuque et perdit aussitôt connaissance. Heureusement les deux bambins en ont été quittes pour la peur et une bosse marquée.

— M. le curé Beauparlant, de Saint-Basile, Mme Dubeau et sa fille, Claire M. Joseph Benoit et Mme Benoit, née Clara Forest, de Providence, R. I., étaient de passage chez M. G. Boucher, leur cousin au cours de la semaine dernière.

— M. Jean Charron et Mlle Marguerite Charron, enfant de M. Paul Charron, de Longueuil, étaient en visite chez leur grand-père, M. Albert Dubois, dimanche dernier.

— M. Yvon Charron, ecclésiastique est allé passer une quinzaine aux États-Unis. Il rendra visite à sa sœur Mme Ernest Phoenix, de Newport, Vt., et se rendra probablement à North Adams, Mass.

— M. Bartholomew qui depuis une quinzaine d'années habitait la Villa Albani (ancienne résidence de la Compagnie de Perception de la Corporation de Chamby, il y a quelques jours, M. Bartholomew demeurera à Westmount, d'ici à l'automne, alors qu'il ira se fixer en Californie. M. Bartholomew a vendu sa villa et les dépendances à une firme juive qui va inaugurer un Sanatorium sous peu.

— Mme veuve Joseph Charron, est allée passer une quinzaine chez sa fille Mme Ernest Phoenix, de Newport, Vt. Mme Charron est accompagnée de sa fille, Mlle Blanche et de son fils M. Yvon Charron, ecclésiastique.



VOS YEUX

Si vous ou vos enfants avez la vue faible et que les yeux soient rouges, enflammés et qu'ils pleurent, c'est que vos yeux ont besoin de soins immédiats. Pour cela allez chez

le Dr J. A. Daigneault

où vous êtes certain d'être guéri promptement.

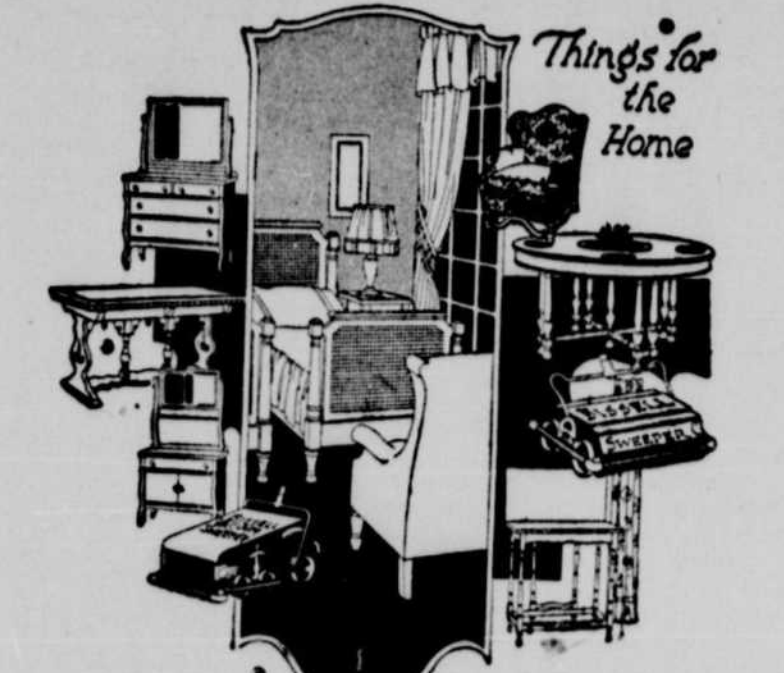
26 RUE LONGUEUIL, Près de l'Église. SAINT-JEAN.

Téléphone 147.

Aux Mariés de Juillet

UN CADEAU AVEC CHAQUE ACHAT

Achetez vos meubles aux prix de notre Vente de Juin.



Lits en cuivre, valant \$55., réduits à \$42.00. Nous avons aussi de jolis lits en cuivre valant \$30. pour \$25.00. Lits émaillés, depuis \$7.00.

Nous avons toujours en stock les fameux Lits et Sommiers "Simmons" FAITS POUR DORMIR.

Ameublement de maison complet. PHONOGRAPHES et PIANOS des meilleures marques. Une visite est sollicitée.

LESIEUR & FRERE

(Successeurs de D. Kushner)

Téléphones: Jour 238 Nuit 44w 95 et 97 rue Richelieu

33 1/2 p.c. HABITS SUR MESURES ou confection non ajustée

CHEZ I. HEVEY, IMPORTATEUR DIRECT, Marchand-Tailleur, Mercier HABITS CONFECTIONNES.

Agent de la fameuse maison Fashion Craft. 105-107 rue Richelieu, SAINT-JEAN.

Tel.: Magasin 126; Résidence, 273. NOTRE MOTTO: Satisfaction complète à nos clients, sinon argent remis

J. P. MEUNIER

Bijoutier et Opticien

SPECIALITE: CADEAUX DE FÊTES, NAISSANCES, BAGUES DE FIANÇAILLES ET JONS DE MARIAGES, ETC.

GRAMOPHONE VICTROLA. Records à "La Voix de son Maître", Bicycles "Marque Massey"

Examen de la vue, et Ajustement des verres.

108 rue Richelieu, Saint-Jean.

LE THÉ VERT "SALADA"

est un mélange des plus beaux thés verts que le monde produise. Il n'est vendu que dans des paquets métalliques hermétiquement clos.

AGRICULTURE

CONCOURS DE PONTE

(LIVRES DE PRODUCTION AA)

FERMES EXPERIMENTALES DU DOMINION

AVIS, 1921-22

Les fermes expérimentales fédérales conduisent, à partir du 1er novembre 1921, une troisième série de concours de ponte qui dureront 52 semaines consécutives. Voici la liste de ces concours et les endroits où ils seront tenus:

CONCOURS CANADIEN

Concours de ponte canadien.

Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont.

CONCOURS PROVINCIAUX

Concours de ponte de l'île du Prince-Édouard.

St. John's expérimentale, Charlottetown, P.-E.

Concours de ponte de la Nouvelle-Écosse.

Ferme expérimentale, Nappan, N.-E.

Concours de ponte du Nouveau-Brunswick.

Station expérimentale, Fredericton, N.-B.

Concours de ponte de Québec.

Station expérimentale, Cap-Rouge, Qué.

Concours de ponte de l'Ontario.

Ferme expérimentale, Ottawa, Ont.

Concours de ponte du Manitoba.

Ferme expérimentale, Brandon, Man.

Concours de ponte de la Saskatchewan.

Ferme expérimentale, Indian Head, Sask.

Concours de ponte de l'Alberta.

Station expérimentale, Lethbridge, Alberta.

Concours de ponte de la Colombie-Britannique.

Ferme expérimentale, Agassiz, C.-B.

NOTE.—Le concours canadien est universel; les concours provinciaux ne sont ouverts qu'aux résidents des provinces dans lesquelles ils sont tenus respectivement.

L'espace étant limité, toute demande d'entrée peut être refusée.

DROITS.—Le droit d'entrée au concours de ponte canadien à Ottawa est de \$15. Le droit d'entrée à chacun des concours provinciaux est de \$5. Un cinquième du droit d'entrée doit accompagner la demande, qui doit être reçue avant le 15 août. Le reste doit être payé sur réception de l'avis que l'entrée a été acceptée, c'est-à-dire vers le 30 septembre. Si l'entrée n'est pas acceptée, le premier paiement sera remboursé, mais si l'entrée est acceptée, le reste du droit n'étant pas reçu vers le 10 octobre, la demande sera annulée et le premier paiement confisqué. Si le concurrent négligeait d'expédier ses volailles lorsqu'il en reçoit l'ordre, le montant qu'il a payé sur le droit d'entrée sera confisqué et sa demande rejetée. Tous les chèques ou mandats doivent être faits payables au pair à Ottawa, au nom du "Comptable des concours de ponte".

Entrées.—Pour obtenir les feuilles d'entrée et les règlements s'adresser à l'Aviculteur du Dominion, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, ou au régisseur de la ferme expérimentale où se conduit le concours auquel

Nouvelle durée—fraîcheur nouvelle—avec le LUX

Plus le vêtement est léger plus vous êtes charmées des vertus rafraîchissantes et rajeunissantes du bain de LUX.

Pour laver la blouse en georgette, crêpe ou soie aux nuances de pastel les plus fines, les bas de soie les plus légers, et le reste, servez-vous de la mousse écumeuse du LUX qui nettoie à la perfection.

Il n'y a rien comme le LUX. Rien pour en prendre la place. La pureté sans égale de ces paillettes satinées de la plus fine essence de savon ne peut rien endommager de ce qu'on peut confier à l'eau pure elle-même.

Le LUX se vend chez les épiciers dans les magasins à rayons et autres.

Nous encourageons à l'être gracieux avec plaisir un petit livre de recettes commodes "Le Soin du Linge Fin".

LEVER BROTHERS LIMITED TORONTO

LUX



tion, l'adresse du concours où il envoie ses oiseaux et mettre également, sur chaque caisse, sa propre adresse, laquelle doit être la même que l'adresse, se sous laquelle la demande a été faite.

8. REFUS. La direction se réserve le droit de refuser toute entrée, de rejeter ou de renvoyer au propriétaire ou de tuer les volailles souffrant de maladies contagieuses ou infectieuses, ou qui pour d'autres raisons, ne conviennent pas pour le concours, de rogner les ailes d'une poule qui peut causer des ennuis, de rejeter toutes les poules présentant des marques s'écartant du type de la race ou inscrits comme des défauts au Standard, et de renvoyer au propriétaire les parquets qui n'ont pas encore pondu avant le 15 décembre.

9. ACCOUPLEMENT. Le propriétaire est autorisé à envoyer après le 21 février un bon coq pour accoupler à ses poules, et tous les oeufs provenant d'un parquet accouplé, du 1er mars au 18 avril, seront à sa demande expédiés au propriétaire ou à toute adresse que le propriétaire peut désigner. Les oeufs seront expédiés ensemble, et seulement à la même adresse durant la saison d'accouplement. Comme les propriétaires ne sont pas tenus d'envoyer de coqs, il est à noter que, en ce qui concerne le compte des frais de production, une réduction proportionnelle de nourriture sera faite pour les parquets ayant un coq.

10. PRIX. Les oeufs ainsi expédiés seront comptés à un prix suffisant pour couvrir la valeur marchande plus les frais de manutention; les frais d'express sont à la charge du destinataire. Chaque expédition sera accompagnée d'une facture. La prochaine expédition ne sera faite que si la facture a été payée.

11. ALIMENTATION ET LOGEMENT. Les volailles recevront, pendant toute la durée du concours, la meilleure nourriture et les meilleurs soins; le mode d'alimentation sera le suivant: grain mélangé dans la litière matin et soir; pâté séché dans une trémie, en tout temps à leur portée; ou leur fourrage également de l'herbe, du gravier, des coquilles, de la farine de viande et des os verts. Ils seront tenus dans des poulaillers à façade de vitre et de coton.

12. LE COMPTAGE DES OEUFS. Le concours sera décidé par le nombre total d'oeufs marchands pondus par chaque parquet. Les oeufs très mal conformés, les oeufs à coque molle ou les oeufs pesant moins de 20 onces la douzaine ne seront pas inscrits officiellement.

13. EMPLOI DES OEUFS. Tous les oeufs pondus pendant le concours deviendront la propriété du ministère de l'Agriculture et ceux qui ne sont pas expédiés comme oeufs à couver sont vendus au prix du marché.

14. RAPPORTS. Un rapport du contrôle au nid-trappe de chaque poule et de chaque parquet, sera publié à la fin de chaque semaine. Des copies de ce rapport ainsi qu'un relevé de la production des six derniers mois seront expédiés à tous les concurrents et à tous les journaux qui s'offrent à les publier.

15. LE RENVOI DES VOLAILLES. A moins d'avis contraire, reçu avant le 1er octobre 1922, les volailles, à la fin du concours, seront renvoyées par express, frais à percevoir, à l'adresse du propriétaire qui a fait l'expédition. Si l'un des parquets s'arrête de pondre vers la fin du concours et qu'il ne paraît pas devoir se remettre à pondre avant la fin, il sera renvoyé plus tôt, afin de faire de la place pour les volailles inscrites au prochain concours.

16. VENTE OU TRANSFERT. Aucune vente ou aucun transfert de volailles pendant le concours ne sera reconnu, et aucune entrée ne sera retirée pendant le concours, sauf pour les raisons ci-haut spécifiées.

17. LIVRE DE PRODUCTION. Tous les volailles inscrits au concours qui ne seront pas déqualifiés pour d'autres causes, et dont les oeufs pèsent en moyenne 24 onces à la douzaine, et qui pondent 150 oeufs en cinquantaine, deux semaines consécutives, recevront des certificats du Livre de Production AA, et ceux qui pondent 225 oeufs recevront un certificat du Livre d'Or de la production AA.

18. RESPONSABILITE. La direction prendra toutes les précautions nécessaires, mais elle ne peut être tenue responsable d'aucune perte, pas plus qu'aucun fonctionnaire préposé au concours.

19. DECISION FINALE. La décision de la direction sera finale dans tous les cas.

Rendue presque folle par des ulcères des jambes

Elle raconte ses souffrances et comment elle fut soignée. Dans ces deux lettres de Mme Sarah B. Lawton, de Kitchener, Ontario, "Je ne puis pas dormir de la nuit à cause d'ulcères des jambes. Je souffre presque continuellement. J'ai essayé tous les remèdes possibles, mais rien n'a fait. C'est dans le mois de Juin que j'ai commencé à utiliser le D.D.D. L'effet a été remarquable. Les ulcères ont disparu et j'ai pu marcher à nouveau. Je suis maintenant presque guérie. Je recommande le D.D.D. à tous ceux qui souffrent de ce genre de mal. C'est vraiment un remède merveilleux. Maintenant, quelques mois d'une lettre écrite un peu plus tard. J'ai toujours du D.D.D. tel qu'indiqué. Mes jambes sont parfaitement guéries. Pourquoi n'être pas convaincu et ne pas essayer aujourd'hui même ce médicament pour les maladies de la peau? Une application et la douleur disparaît. Votre application est rendue si vous n'avez pas souffert par le passé, consultez le D.D.D. bottelle. Faites venir l'un des livres D.D.D.

D.D.D.
La lotion pour les maladies de la peau
PHARMACIE SABOURIN, SAINT-JEAN, P. Q.

Les galants n'obsèdent jamais que quand on le veut bien. Il y a certain air doucereux qui les attire ainsi que le miel fait des mouches; et les honnêtes femmes ont des manières qui les savent chasser d'abord.—Molière.

Conseil de vin ne vaut rien.

LES AUTRES TABLETTES NE SONT PAS D'ASPIRINE

DU TOUT

Les seules véritables sont celles portant la "Croix Bayer."



Si vous ne voyez pas la "Croix Bayer" sur les tablettes, ce n'est pas de l'aspirine que l'on vous sert—mais seulement une imitation acid.

La "Croix Bayer" est le seul indice de la véritable aspirine prescrite par les médecins depuis plus de dix-neuf ans et qui a fait tant de bien à des millions souffrant de maux de tête, de névralgie, de rhume, de rhumatisme, de lumbago, de névrite et de douleurs en général. Faites au Canada. En états en ferblan de 12 tablettes. On peut se procurer de plus gros paquets "Bayer" en pharmacie.

Aspirine est la marque de commerce (enregistrée au Canada) de Bayer Manufacturing et Monoclicidolacide of Salicylicacid. Quoiqu'il soit bien connu que "Aspirine" signifie fabrication Bayer, pour protéger le public contre les imitations, les Tablettes de Bayer Company Ltd., seront frappées à la marque de commerce générale, la "Croix Bayer."

On se trouve presque heureux de ne pas souffrir seul.

Mauvaise Digestion et Affaiblissement.



Mon estomac fonctionnait si mal que je ne pouvais presque plus manger. Après chaque repas je me sentais lourd, la tête pesante et j'avais des étourdissements. J'avais aussi perdu beaucoup de forces. J'ai pris les Pilules Moro et je me porte bien. Je puis manger ce que je veux sans souffrir; je me sens fort. Toutefois je ne cesse de surveiller ma santé et si je remarque que mes forces diminuent, que ma digestion se ralentit, je prends quelques boîtes de Pilules Moro qui me remettent infailliblement. M. P. Labrecque, 63, rue Olivier, Sherbrooke, P. Q.



Les PILULES MORO sont spécialement bonnes chez l'homme qui souffre d'épuisement général se traduisant par un affaiblissement total ou partiel. Cet épuisement entraîne avec lui: mauvaises digestions, douleurs de dos, douleurs rhumatismales, maux de tête, etc. Pour combattre cet épuisement, il n'y a rien de meilleur que les Pilules Moro pour les Hommes. Elles sont le plus puissant tonique, le régénérateur des forces perdues.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception de prix, 50 sous la boîte.

Pour toute information et consultation, adressez: COMPAGNIE MEDICALE MORO 272, rue St-Denis, Montréal.



POUDRE SAPHO. Détail: mouche, coucou, poux, punaises, etc. Pas poison pour le ménage. Efficacité reconnue par le C.A. en Amérique. Liquidé Sapho—Merveilleux pour les taches et les puces. Distributeur: S. J. G. 272, rue St-Denis, Montréal.

PROHIBITION ILLEGALE

Ottawa, 7.—Les anti-prohibitionnistes d'Ottawa, feront une tentative pour faire annuler les effets de la proclamation du gouvernement fédéral déclarant la tempérance absolue en vigueur dans Ontario à partir du 18 juillet. Les points que l'on soumet sous qu'il est illégal d'intervenir dans le commerce interprovincial et que la proclamation ne défend pas la fabrication et la vente du vin d'Ontario qui est une boisson alcoolique. Ce sont les importateurs et les marchands de liqueurs qui contestent la légalité de la proclamation.

LA REVUE HEBDOMADAIRE ET SON SUPPLEMENT ILLUSTRE PARRAISANT LE SAMEDI

La moins chère des grandes revues françaises.

La Revue Hebdomadaire continue aujourd'hui la publication des Mémoires d'Antoine sur le Théâtre Libre, le Théâtre-Antoine et l'Odéon.

Sommaire du 11 juin 1921

Général Nescoff. Ancien aide de camp de l'empereur Nicolas II.—L'Énigme russe: le grand-duc Michel est-il vivant?

Antoine.—Mes Souvenirs sur le Théâtre-Libre (IV). Le Baiser de Banville. Courte apparition de Gémier. Déjeuner chez Séverine. Les Cinq adjurent le Naturalisme. La Puissance des ténèbres de Tolstoï. Souper des Pierrots chez Willette. La Irizienne de Beccque, avec Réjane).

André Toulmon.—La Réparation des dommages de guerre.

Jean Variot.—L'Effigie de César V.

Alain Mellet.—Le Japon devant la paix à propos du voyage en France du prince Hirohito).

Le sixième centenaire de Dante. Maurice Barrès, de l'Académie française.—La grande mission de Dante.

Chroniques et documents:

Louis Lazarus.—Chronique parisienne. La Mobilisation de la classe 10 ou la corvée inutile.—Jean-Louis Vaudois.—La Poésie. Les "Contre-mêmes" de P.-J. Toulet, par Henri Martineau.—Louis-Charles Watelin: L'Art décoratif. L'Oeuvre de Mathurin Méheut.

La Revue Hebdomadaire publie pour le sixième centenaire de Dante, le discours prononcé à la Sorbonne par M. Maurice Barrès.

Abonnements.—Un an, 52 fr.—Six mois, 28 fr.—Trois mois, 15 fr.—Un mois, 5 fr. Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Le numéro, 1 fr. 50.—Spécimen gratuit sur demande.

Pion, 8 rue Garancière, Paris.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
Les Mères Savent Que le Véritable Castoria

Porte
Toujours la
Signature
de
Chas. H. Hitchcock

En
Usage
Depuis Au
Delà De 30 Ans
CASTORIA

Copie exacte de l'enveloppe
THE CASTORIA COMPANY, NEW YORK CITY.

Le Celebre Charbon Pittston
John Donaghy,
Successeur de Bissett & Donaghy,
Marchand = Charbon et Bois
RUB RICHELIEU, SAINT-JEAN, P. Q.

"Diner cuit par un simple tour du commutateur"

Dans les anciens contes de fées, le magicien étendait la main et disait: "Table, dresse-toi" et obtenait un repas somptueux!

Aujourd'hui le
POÈLE ÉLECTRIQUE

en fait autant avec presque la même aisance. Un simple tour du commutateur et le diner est vivement et efficacement cuit; la cuisine est fraîche et propre comme votre verandah d'en avant.

Les frais d'installation d'un Poêle Electrique sont modérés — l'économie de combustible et de travail est si grande, que la dépense est plus que compensée en peu de temps.

SOUTHERN POWER CANADA

MACDONALD'S
Cut Brier

Une plus grande quantité de Tabac pour la valeur.

Paquets 15c
½ lb. Boite 85c

Le Tabac avec un cœur

Comptes d'Épargne d'Enfants.



C'est un plaisir — non un ennui — que d'ouvrir un Compte d'Épargne au nom de vos enfants. Même si vous avez l'intention de ne déposer que \$1 à la fois à chaque compte, nous acceptons ces comptes avec plaisir, parce qu'ils constituent une éducation. Nous sommes heureux de vous aider à enseigner à vos enfants à économiser. Avec \$1, on ouvre un compte d'épargne. Les dépôts de \$1, et plus sont bienvenus.

LA BANQUE DES MARCHANDS

Bureau-chef: Montréal. DV CANADA. Succursale de ST-JEAN. Succursale de NAPIERVILLE. Succursale de ST-REMI. Boîtes de Sécurité à Louer à la Succursale de ST-JEAN.

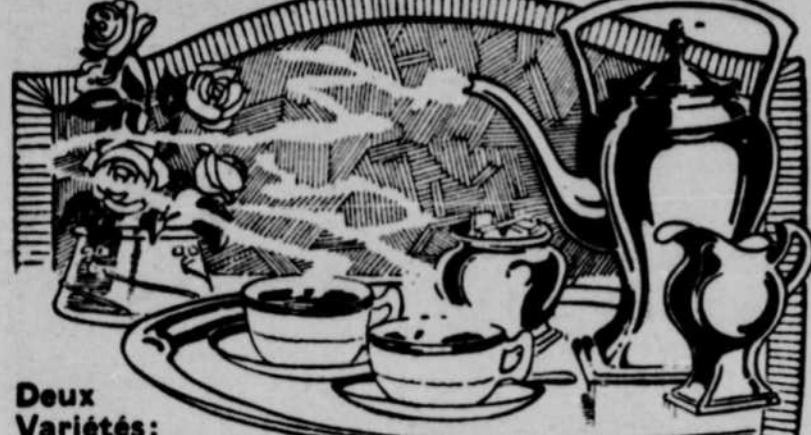
De \$50 à \$5,000 PAR AN POUR LA VIE

C'est ce que donne une rente viagère du Gouvernement canadien

Il n'y a point de meilleur placement possible pour toute la vie. Impossible de trouver de placements garantis. Cette rente est exempte de toute saisie. Elle est exempte de tout impôt fédéral. Elle n'est nullement affectée par la baisse des affaires. Le contrat sera remplacé s'il est perdu, volé ou détruit. Il n'est pas besoin d'aucun examen médical. Toute personne résidant ou domiciliée en Canada ayant au moins 5 ans peut en acheter. Deux personnes quelconques peuvent en acheter conjointement. Les patrons peuvent acheter pour leurs employés — les commissions d'écoles pour leurs instituteurs et institutrices — les paroissiens pour leurs pasteurs.

Pour avoir la nouvelle brochure et tout autre renseignement qu'on désire, s'adresser au maître de poste local, ou bien écrire, en franchise, à M. T. Hastod, Directeur des Rentes Viagères, à Ottawa. Mentionner votre âge et votre dernier anniversaire de naissance et votre sexe.

THÉ PRIMUS



Deux Variétés: Noir et Vert

Préférés par les connaisseurs à cause de son arôme riche et délicat. Choisis par les négociants parce qu'ils en obtiennent un plus grand nombre de tasses par livre de thé.

Essayez les produits "PRIMUS" garantis de la plus haute qualité L. CHAPUT, FILS, & CIE LIMITEE MONTREAL



Omer F. Massé PEINTRE-DECORATEUR

25 rue Champlain. Pour vos travaux de décorations, maisons, autos, enseignes, voitures, tapissage et imitation, venez me voir ou téléphonez 378. TAPISSERIES depuis 6 cts le rouleau en montant. Estimation faite gratis sur demande.

Filion & Bouthillier, ASSURANCES, BOIS et CHARBON.

Téléphone 43. 41 rue Richelieu.

Marchesseault & Frère 136 rue Richelieu.

DEPOSITAIRES EXCLUSIFS DES

Automobiles "Ford"

POUR TOUT LE DISTRICT:—AUSSI EN MAINS: Pièces de rechange, Accessoires, huile et gazoline Automobiles de Seconde main, Réparations faites par des experts, ET A BAS PRIX.

Feuilleton du Canada-Français

Les Deux Orphelines

Par ADOLPHE DENNERY.

En outre, la sainte femme avait recommandé et protégée à celui qu'elle appelait son excellent docteur et qu'elle avait depuis longtemps associé à ses bonnes oeuvres à son inépuisable charité.

Dans la vie toute de dévouement et d'abnégation qu'elle s'était faite, la religieuse avait considéré comme un bienfait de la Providence d'avoir rencontré ce digne savant qui consacrait de préférence, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire, sa science aux malades pauvres, et qui faisait de sa fortune une large part aux infortunes à soulager.

C'est lui que nous avons vu s'intéresser si vivement à cette malheureuse petite aveugle que la Frochard traînait à sa suite. Ce médecin, attaché au service de la Salpêtrière, était le praticien célèbre auquel la haute noblesse avait accordé une confiance absolue.

M. de Linères l'avait appelé auprès de la comtesse pour essayer d'avoir raison de sa persistante et profonde mélancolie.

Le comte avait dû, après une longue expérience, reconnaître que la science du docteur était impuissante à combattre victorieusement cet étrange mal qui, chaque jour, faisait du progrès et menaçait d'emporter la malade.

Mais ce qu'ignorait M. de Linères, c'est que le célèbre praticien avait su bientôt découvrir que la maladie de la comtesse n'était pas de celles que la science peut guérir. La supérieure, bien qu'elle ne supposât pas que le docteur pût améliorer l'état de santé de Marianne, l'attendait néanmoins pour lui parler de sa protégée.

Aussi, lorsqu'elle le vit paraître à la grille de la cour principale, alla-t-elle au-devant de lui, avec plus d'empressement encore que d'habitude.

Du jour où Marianne avait été conduite à la Salpêtrière, la supérieure avait reconnu en elle une de ces natures égarées qui peuvent être ramenées dans la bonne voie.

Elle avait vu la détenue aux prises avec des accès de délire, pendant lesquels la malheureuse maudissait les misérables qui l'avaient entraînée dans le vice et dans le crime.

Et soeur Geneviève avait conçu l'espoir de faire une repentie de plus. Chaque jour aussi voyait Marianne plus empressée à bien faire, pour ne pas démentir aux yeux de sa protectrice.

Il s'établissait ainsi une sorte de lien entre la servante de Dieu et la pécheresse. L'une prêchant la morale, l'autre attentive aux exhortations et docile aux sages conseils.

Soeur Geneviève avait conçu le projet d'intéresser de hauts personnages à la malheureuse dont le repentir l'avait profondément touchée. Elle voulait, dans ce but, employer l'intermédiaire du docteur qui avait obtenu le service de la Salpêtrière.

Que de désespoirs, soeur Geneviève n'avait-elle pas éprouvés par son éloquente intervention; que de larmes n'avait-elle pas versées, que de misères enfin n'avait-elle pas secourues, dans ces moments si douloureux.

La pensée que Marianne, elle aussi, subirait cette condamnation si cruelle, affaiblissait le cœur de la supérieure.

Elle mit tout en oeuvre pour obtenir, en faveur de sa protégée, une commutation de peine.

— Je suis certaine d'en faire un bon sujet, affirmait-elle au docteur, et qui servira d'exemple aux autres, dans ce troupeau que je surveille.

Le docteur, nous le connaissons du reste déjà, c'était cet excellent homme qui donnait à la comtesse, sa noble cliente, de si paternels conseils, — le docteur avait promis de faire agir certaines influences; mais il n'avait pas caché à la supérieure combien c'était chose difficile d'obtenir une commutation de peine, depuis que les délits et les crimes demandaient, plus que jamais, une répression sévère.

Le médecin de la Salpêtrière n'avait rien négligé cependant pour compiaître à soeur Geneviève, dont il était l'un des plus sincères admirateurs.

C'est sur ces entrefaites, et pendant que la détenue que protégeait soeur Geneviève et le docteur attendait sa grâce, que les courtisanes qui avaient, au qu'on l'a vu, assisté à l'orgie du Pavillon du Bel-Air avaient été amenées à la Salpêtrière.

Ces malheureuses, tombées des hauteurs du luxe et de la grande coquetterie, dans l'atelier d'une maison de détention, se lamentaient, maudissant leurs protecteurs oublieux, auxquels elles s'étaient vainement adressées.

— Que je suis malheureuse! s'écriait un jour Florette, assise sur un banc de la grande cour et pleurant à chaudes larmes.

Marianne s'était dirigée vers elle, lui avait pris la main, en murmurant à l'oreille de l'éplorée:

— Ne vous désespérer pas ainsi, mademoiselle!

— Travailler!... Cette grosse toile et ce gros fil me déchireraient les doigts.

— C'est vrai, vos petites mains ne sont pas habituées aux rudes travaux du pauvre.

Et, lorsque Florette lui eut dit, répondant à sa phrase:

— Oh! non, je n'étais pas habituée au travail, la vie était pour moi si facile et si douce.

Marianne murmura:

— Nous suivons des routes bien différentes.

Les amis de Florette s'étaient rapprochés en voyant leur ancienne compagne de plaisir causant avec une détendue; Julie et Cora évoquèrent à leur tour le souvenir de leur passé de plaisir et de luxe.

Elles se rappelaient combien elles avaient été heureuses. Elles autrefois adultes, fêtées à l'égal des plus grandes dames de la cour et par les mêmes gentilshommes!

— Nous avions des robes de soie et de velours! surenchérit Cora. Julie et deux autres anciennes marchepiedes du corps de ballet de l'Opéra.

— Moi, fit Marianne, j'avais une robe d'indienne que je portais en toute saison.

— Je sortais toujours équipée, soupirait Florette.

— Et nous aussi!

— J'avais des laquais toujours à mes ordres.

— Moi, disait Julie, je possédais la plus belle chaise de tout Paris, avec des miniatures et des glaces de Venise.

Marianne regarda tristement ses interlocutrices qui énuméraient les favoris dont elles avaient été l'objet de la part de la fortune.

— Moi, fit-elle, j'allais à pied gagner ma journée.

Et, comme les courtisanes s'étonnaient qu'une existence toute de travail eût abouti à une condamnation infamante, Marianne donna l'explication suivante:

— Je me suis à travailler pour un homme qui me battait et qui m'a forcée de devenir coupable! Et de toute cette misère, comme de tout votre luxe, que reste-t-il aujourd'hui?

— Pour moi, le désespoir! affirma Florette.

— Pour nous, la honte! dirent en même temps Julie et Cora.

— Moi, j'ai le repentir! murmura Marianne.

Florette continuait à se montrer la plus exaltée parmi ses compagnes de détention.

Elle savait que les filles qu'on renfermait à la Salpêtrière ne faisaient qu'y passer en attendant qu'on les envoyât peupler la Louisiane.

Cette perspective l'épouvantait.

Et dire, s'écriait-elle, qu'au premier jour, on va peut-être nous jeter dans une affreuse voiture, comme celles qui est déjà partie hier, escortée et poursuivie par les cris, les injures de la foule!

Marianne avait tressailli malgré elle.

Elle se souvenait, elle aussi, d'avoir entendu les hurlements du peuple qui escortait la voiture des déportées.

Ces cris lui avaient glacé le sang dans les veines.

— L'exil vous effraie? dit-elle d'une voix tremblante à la courtisane.

— Je le crois bien, répondit Florette; d'abord le voyage... deux mois en mer!

— Et dans quelle société! ajouta Julie.

Puis Cora:

— Ensuite un désert au bout du monde, parmi les serpents et les tigres!

— Moi, qu'une souris ferait évanouir! conclut Florette, en frissonnant de tous ses membres.

— Mais c'est odieux, une existence pareille! s'exclama-t-elle; c'est épouvantable!

Puis changeant de ton:

— On assure, il est vrai, ajouta-t-elle, qu'on trouve à se marier là-bas.

Julie avait avancé la tête.

— Oui! oui! on me l'a dit! fit-elle à son tour et enjoué qu'elle prenait autrefois avec ses adorateurs.

— Tant mieux! déclara Florette avec sentiment, ça sera du moins quelqu'un sur qui l'on pourra se venger.

Marianne eut pitié de ces misérables créatures qui ne songaient, en ce moment, qu'à l'existence matérielle.

— Peut-être, dit-elle, ne partirez-vous pas.

— Oh! si cela pouvait être! soupira Julie.

— Que faut-il faire pour cela? s'informa Florette, en appuyant avec familiarité sa main sur le bras de Marianne.

— Si vous connaissez le moyen, in-

— J'ai dit l'intérêt que vous inspire cette pauvre pécheresse.

— J'ai parlé de son profond repentir; je l'ai montrée soumise et résignée.

— J'ai même ajouté quelques bonnes qualités de mon cru, dit-il avec un malin sourire.

Mais le visage de la supérieure prit une expression sérieuse.

Elle condamnait le dernier moyen que l'excellent homme avait cru bon d'employer pour exciter la compassion en faveur de celle qu'il s'agissait de sauver.

— Vous avez eu tort, docteur, prononça-t-elle d'un ton presque sévère, il fallait dire la vérité seulement.

— Oui, la pure et sainte vérité, comme vous l'appellez.

— Mais c'était pour sauver votre protégée.

Soeur Geneviève n'admit pas cette excuse.

Ce détail gâtait le plaisir qu'elle avait éprouvé en voyant arriver le docteur qu'elle attendait avec une si fiévreuse impatience.

— La vérité d'abord, reprit-elle après une seconde de pénible silence.

La vérité en toutes choses et avant toutes choses.

Puis, s'apercevant que son interlocuteur gardait le silence et témoignait d'un peu de gêne dans son attitude, elle s'empressa d'ajouter:

— Mais achevez... je vous en prie! Le docteur sourit et continua:

— Remerciez-moi donc, ma soeur! — Vous avez réussi! demanda vivement soeur Geneviève, en joignant les mains, comme pour remercier la Providence.

— Complètement.

— Ah! Dieu soit loué! L'émotion coupa la parole à soeur Geneviève.

Elle tourna les yeux vers Marianne, qui comme les autres, s'était peu à peu rapprochée des deux personnages, attendant le moment de saluer, au passage, le médecin, lorsque celui-ci quitterait la supérieure pour se rendre à l'infirmerie.

C'était l'habitude, parmi les détenues, de témoigner ainsi leur reconnaissance pour ce praticien célèbre qui avait sollicité d'être leur médecin, à elles, les réprouvées.

Marianne se doutait qu'il s'agissait d'elle, car tout en parlant, soeur Geneviève avait dirigé, à plusieurs reprises, des regards de son côté.

Ce ne fut donc pas sans une vive émotion qu'elle s'entendit appeler, soeur Geneviève lui disant:

— Venez, venez mon enfant.

— Voici notre docteur, l'excellent homme que vous connaissez et que vous apprendrez à aimer, autant que vous le respectez déjà.

La voix de la digne femme s'élevait.

— Apprenez de vous-même ce qu'il vient de faire pour vous.

— Pour moi... monsieur?... balbutia Marianne.

— Oui, pour vous... mais c'est soeur Geneviève qu'il faudra remercier. C'est elle qui, touchée par votre repentir, a eu l'idée de solliciter votre grâce... Et je vous l'apporte!

En prononçant ces mots, le docteur avait pris dans sa poche un pli cacheté de cire rouge. Il le remit très ostensiblement à la supérieure, de façon à ce que toute l'assistance pût le voir.

Assistés les détenues accoururent formant le cercle autour des personnages qui parlaient à Marianne.

Chacune d'elles regardait la supérieure, dont le visage rayonnait de bonheur.

Elles demeurèrent stupéfaites et profondément remuées lorsqu'elles virent Marianne se jeter aux genoux de soeur Geneviève, en s'écriant:

— Ma bienfaitrice, ma mère!... Toutes s'étaient approchées.

Très émue, soeur Geneviève se demandait d'avoir mérité les remerciements.

Elle désignait le docteur à la reconnaissance de Marianne:

— C'est lui, dit-elle, lui qui a fait toutes les démarches, lui seul... mon enfant!

Mais le docteur avait à cœur de préparer la petite apothéose qu'il voulait improviser à soeur Geneviève. Il se tourna vers Marianne, toujours prosternée, la releva et la conduisant en face de la supérieure:

— Oui, dit-il, j'ai fait les démarches et c'est à elle qu'on a tout accordé!

— A soeur Geneviève, à la noble et digne femme qui, née à la Salpêtrière, n'a jamais consenti à en franchir le seuil; qui a fait de cette prison, sa patrie; de toutes les affligées, sa famille.

Puis s'adressant directement à la religieuse:

— A vous, la consolatrice des réprouvées, des coupables repenties. A vous, que tout le monde ici respecte, vénère et chérit!

Le médecin jugeait que l'émotion avait gagné tous les cœurs, car nombre de détenues contenaient à peine leurs larmes prêtes à jaillir.

Il vit que la supérieure elle-même n'avait pu se contraindre et que des perles humides tremblaient au bout de ses cils.

— Je ne dis pas cela pour vous faire de la peine... pour vous faire pleurer... ajouta-t-il. Ni vous, ni cette pauvre Marianne... ni les autres, ni.

Et, s'interrompant pour porter vivement les mains à ses yeux:

— Bon!... Allons, bien!... Voilà que ça me gagne aussi!

Les détenues rompirent alors le cercle dans lequel elles avaient peu à peu enserré la supérieure.

Elles se précipitèrent comme des enfants sur la religieuse.

Les unes lui baisaient les mains; les autres prenaient le bas de sa jupe de bure, ou les manches de sa robe, pour les porter à leurs lèvres. Toutes se disputaient doucement à qui arriveraient le plus près de la sainte

— Ne me retenir pas! Je veux sortir!... Je veux m'en aller, vous dis-je!

Marianne avait lancé un regard sur la jeune fille qui manifestait cette violence dénuée... et, la reconnaissant, elle s'exclama:

— Ah! mon Dieu! Mais c'est... c'est elle!

Henriette avait réussi à se débarrasser des infirmières qui l'avaient maintenue jusque-là. Elle courait vers soeur Geneviève.

Marianne ne s'était pas trompée, lorsque, après avoir bien regardé la détenue, elle avait murmuré à part soi:

— Je ne me trompe pas... C'est bien elle!

C'était, en effet, Henriette, qui, en arrivant à la Salpêtrière, avait dû, tant donné son état de prostration — être conduite à l'infirmerie.

Le docteur avait prescrit simplement quelques calmants.

— Surtout, avait-il recommandé en se retirant, qu'on ne laisse pas la malade seule un instant, car il n'est pas rare que, dans ces accès de fièvre qui s'attaquent au cerveau, les maladies soient prises de la folie du suicide.

La vérité est qu'Henriette, dans son délire, s'était écrite:

— Laissez-moi! Je veux mourir! C'est la honte éternelle!... Oh!... Je suis perdue... perdue!

Dès le lendemain matin, soeur Geneviève était montée à l'infirmerie, pour savoir ce qu'il s'était passé depuis qu'elle avait, fort avant dans la soirée, quitté le chevet de la nouvelle détenue.

On lui apprit, à sa grande satisfaction, que la malade s'était calmée peu à peu, qu'elle s'était assoupie et qu'en ce moment elle paraissait dormir profondément.

(A SUIVRE.)

PAP-SAG (Tablets) GUÉRISSENT LA DYSPÉPSIE

Après un repas qui fatigue, une ou deux PAP-SAG soulagent immédiatement. 50 cts la boîte

Ch. Clinique Franco-Américain

ZIP Nettoie Parfaitement les Mains Contient de la Glycérine

NOUVELLES D'IBERVILLE

Etait de passage au presbytère, cette semaine, les hôtes de notre curé M. Charles Cormier...

C'est samedi prochain à 8 heures précises que commencera notre bazar-festival...

Chaque soir, il y aura un concert dont le programme sera d'un attrait irrésistible...

Le club Saint-Charles se rencontrera avec l'équipe de Saint-Gregoire, dimanche prochain...

Le Dr Hirtz, de Saint-Hyacinthe, était en visite parmi nous, le 17 courant, chez sa sœur Mme Auguste Larocque...

On a commencé, dimanche dernier, dans notre église paroissiale, une neuvaine à Sainte-Anne...

Nous apprenons avec plaisir que Mme Joseph Lussier, qui était gravement malade, prend beaucoup de mieux...

Le Dr J. H. Deslauriers, de Montréal, était en notre ville, mercredi, le 13 courant...

Le notaire Fontaine, de Saint-Hyacinthe, était en notre localité, dimanche, le 17 courant...

NOUVELLES DE LA CAMPAGNE

Dimanche dernier, il y a eu une réunion de parents et d'intimes, à la résidence de Mme veuve Eustache Roy...

La pluie bienfaisante de ces derniers jours a fait un grand bien à la végétation en général...

Les RR. SS. de Sainte-Anne sont parties faire leur retraite annuelle à Lachine...

On compte que les trottoirs en béton, dans le village, seront terminés d'ici un mois...

Le R. F. Deland, des Frères Saint-Viateur à Montréal, était en visite, dimanche, chez son père, M. Jean-Baptiste Deland...

M. et Mme Alf. Hébert, après un séjour d'un mois chez M. E. Hébert, sont allés s'établir à Saint-Henri de Montréal...

M. et Mme R. Surprenant, de Boston, ainsi que leurs deux enfants, James et Isabelle, sont en promenade chez Mme R. Surprenant...

Mme J. Pelletier, de Montréal, passe une quinzaine chez sa fille, Mme Jos. Bélieux...

Les touristes passent nombreux sur le boulevard Edouard VII. Ce sont en majorité des américains...

SAINT-BLAISE

A l'occasion du retour de voyage de noces de M. et Mme Romuald Boudreau, il y eut, dimanche dernier, chez le père de la mariée, M. J. Bte. Bissonnette...

Miles Marthe et Jeanne Boissonnault et leurs frères Paul et Albert Boissonnault...

M. et Mme Lucien Comeau, Mlle Rachel, MM. Jules et Bertrand Comeau, de Montréal...

M. et Mme Henri Larivière sont allés, ces jours derniers à Marieville et à Saint-Mathias...

M. et Mme E. Breaud, de Pawtucket, étaient la semaine dernière en visite chez Mme A. Bessette...

M. et Mme Edmond Poulin qui est à l'hôpital de Sherbrooke, depuis quelques semaines...

M. et Mme E. Breaud, de Pawtucket, étaient la semaine dernière en visite chez Mme A. Bessette...

M. et Mme E. Breaud, de Pawtucket, étaient la semaine dernière en visite chez Mme A. Bessette...

M. et Mme E. Breaud, de Pawtucket, étaient la semaine dernière en visite chez Mme A. Bessette...

BEDFORD

Nous apprenons avec peine que M. Elphège Rocheleau est gravement malade...

M. et Mme Elphège Fournier, leurs enfants, Roméo et Annette, de Northampton, Mass...

M. et Mme Yvonne Fortin et M. Alphonse Fortin, de Montréal...

M. et Mme Emile Lanthier, leur fille, Gisèle, M. L. A. Croteau, Mlle Laura et Alida Croteau...

A eu lieu, dimanche dernier, au lac Knowlton, un joli pique-nique d'intimes...

M. et Mme Alfred Valentin, M. Antoine, Mlle Virginia et Albertine Valentin, de Bristol, Conn...

M. et Mme Léon Larocque, de Miganitz, étaient en promenade dimanche dernier...

M. et Mme Léon Larocque, de Miganitz, étaient en promenade dimanche dernier...

M. et Mme Léon Larocque, de Miganitz, étaient en promenade dimanche dernier...

NORTH TROY

M. et Mme Elphège Mollieur, de Montréal, revenant d'un voyage des Etats-Unis...

Mlle Yvonne Mollieur, de Montréal, est venue passer le dimanche chez son oncle M. Mollieur...

M. et Mme Numa Roy, de Montréal, furent les hôtes de M. et Mme Hertel Rocheleau...

M. et Mme Marie Roy du presbytère est allée à Roxton Falls la semaine dernière...

M. et Mme Aldé Oustiguy, de Saint-Jean, ainsi que sa sœur Mme Art-E. Brosseau...

M. et Mme Yvonne Mollieur, de Montréal, est venue passer le dimanche chez son oncle M. Mollieur...

M. et Mme Numa Roy, de Montréal, furent les hôtes de M. et Mme Hertel Rocheleau...

M. et Mme Marie Roy du presbytère est allée à Roxton Falls la semaine dernière...

M. et Mme Aldé Oustiguy, de Saint-Jean, ainsi que sa sœur Mme Art-E. Brosseau...

BEDFORD

Nous apprenons avec peine que M. Elphège Rocheleau est gravement malade...

M. et Mme Elphège Fournier, leurs enfants, Roméo et Annette, de Northampton, Mass...

M. et Mme Yvonne Fortin et M. Alphonse Fortin, de Montréal...

M. et Mme Emile Lanthier, leur fille, Gisèle, M. L. A. Croteau, Mlle Laura et Alida Croteau...

A eu lieu, dimanche dernier, au lac Knowlton, un joli pique-nique d'intimes...

M. et Mme Alfred Valentin, M. Antoine, Mlle Virginia et Albertine Valentin, de Bristol, Conn...

M. et Mme Léon Larocque, de Miganitz, étaient en promenade dimanche dernier...

M. et Mme Léon Larocque, de Miganitz, étaient en promenade dimanche dernier...

M. et Mme Léon Larocque, de Miganitz, étaient en promenade dimanche dernier...

Epicerie Simpson E. Lanoue, Prop.

Spécial - Semaine prochaine seulement. Flocons de Maïs "Quaker", petit paquet, 3 pour 30c...

Le Syndicat de Saint-Jean 59 rue Richelieu.

OFFRE SPECIAL pour Samedi et Lundi seulement. 25 Robes en soie, pour dames, \$11.85 Bas en soie, pour dames, régulier \$2.00 pour .85c...

Assurance Mont Royal COMPAGNIE CANADIENNE

Capital autorisé: \$1 000 000 Bureau principal: No. 17 rue St. Jean, EDIFICE LEWIS, MONTREAL FILION & BOUTHILLIER, Agents Locaux, Téléphone 43...

Latour et Dupuis, Inc., Marchands et Manufacturiers DE TOUTES SORTES DE Bois, Portes, Chassis, Moulures, etc.

Garage Mont Johnson ALONZO LALANNE, Prop. Agent pour les Automobiles Gray Dort dans tout le district Saint-Jean d'Iberville.

NOTRE ATELIER EST OUVERT venez nous voir. Nous réparons et vendons les pneus et chambres d'air de toutes sortes. Tout travail est fait avec soin et garanti.

ST. JOHNS TIRE AND TUBE REPAIR SHOP Téléphone 471 147 rue Richelieu.



Tel. 341 56 RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN

SAINT-GREGOIRE

La mort vient d'enlever à ses parents inconsolables et à ses nombreux amis, une âme d'élite en la personne de Mlle Berthe Bessette...

M. et Mme H. A. Richer et leurs fillettes, M. Armand Bouchard, de Meigs Corner, en visite chez M. J.-A. Marois...

M. et Mme H. A. Richer et leurs fillettes, M. Armand Bouchard, de Meigs Corner...

M. et Mme H. A. Richer et leurs fillettes, M. Armand Bouchard, de Meigs Corner...

M. et Mme H. A. Richer et leurs fillettes, M. Armand Bouchard, de Meigs Corner...

DUNHAM

En visite, ces jours derniers, chez M. Pierre Archambault, de Meigs Corner...

M. et Mme G.-O. Grasset, de Frelighsburg, ainsi que Mlle Aurélie Archambault...

M. et Mme G.-O. Grasset, de Frelighsburg, ainsi que Mlle Aurélie Archambault...

M. et Mme G.-O. Grasset, de Frelighsburg, ainsi que Mlle Aurélie Archambault...

M. et Mme G.-O. Grasset, de Frelighsburg, ainsi que Mlle Aurélie Archambault...

STANBRIDGE STATION

M. et Mme Emile Berthiaume, de Meigs Corner, en visite chez M. J.-A. Marois...

M. et Mme Emile Berthiaume, de Meigs Corner, en visite chez M. J.-A. Marois...

M. et Mme Emile Berthiaume, de Meigs Corner, en visite chez M. J.-A. Marois...

M. et Mme Emile Berthiaume, de Meigs Corner, en visite chez M. J.-A. Marois...

M. et Mme Emile Berthiaume, de Meigs Corner, en visite chez M. J.-A. Marois...

PIKE RIVER

M. Emile Lusignea, est allé à Saint-Hyacinthe, dimanche (10 juillet) rendre visite à sa fille (Irène) religieuse...

M. et Mme Elphège Dageuse, une fille baptisée Claire-Rachel, Parrain et marraine, M. et Mme Médéric Lusignea...

M. et Mme Elphège Dageuse, une fille baptisée Claire-Rachel, Parrain et marraine, M. et Mme Médéric Lusignea...

M. et Mme Elphège Dageuse, une fille baptisée Claire-Rachel, Parrain et marraine, M. et Mme Médéric Lusignea...

M. et Mme Elphège Dageuse, une fille baptisée Claire-Rachel, Parrain et marraine, M. et Mme Médéric Lusignea...

SAINT-ALEXANDRE

Etait de passage chez M. A. Rondeau, Mme Benjamin, Mlle M.-A. Benjamin et H. Benjamin...

M. Auguste-O. Frégeau, de Saint-Sébastien, est allé en promenade chez son oncle, M. Hertel Frégeau...

SAINT-SABINE

Mme Euclide Robert est revenue de New-Bedford, Etats-Unis, où elle était allée au chevet de sa mère Mme Gauthier...

LACADIE

M. et Mme Philéas Gélinau, de Montréal, M. et Mme L. Gendron, de Saint-Jean...

SAINT-SEBASTIEN

M. Auguste-O. Frégeau, de Saint-Sébastien, est allé en promenade chez son oncle, M. Hertel Frégeau...

LAPRAIRIE

Mlle Lilliane Boyer, Yvonne, Anita et Rhéa Brosseau, ainsi que MM. Horace Boyer et Raoul Brosseau...

SAINT-SABINE

Mme Euclide Robert est revenue de New-Bedford, Etats-Unis, où elle était allée au chevet de sa mère Mme Gauthier...